10e année. — N° 180. — 10 Août 1934. Prix : 2 francs.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

"Tout le Pouvoir au Syndicat"

par J. FONTAINE

La lutte pour la terre en Espagne

par L. PELLETIER

Le Congrès du S.N. des Instituteurs veut la fusion

par B. GIAUFFRET

L'Unité devant les Enseignants Unitaires

par J. BARRUÉ

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'Eau — PARIS (Xe)

Conditions d'abonnement

FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an.... 40 fr.

EXTERIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an.... 50 fr.

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction générale à *LOUZON, avenue Fragonard, Cannes (A.-M.)*

Celle relative à la Renaissance du Syndicalisme à *CHARBIT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe)*

Celle relative à l'administration à *BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (xe)*

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris).

Ni Korespondas per Esperanto

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SOMMAIRE :

Les Faits de la Quinzaine :
Le pape et l'empereur.-- «Nous sacrifierons nos doctrines, mais pas nos personnes ».— Pourquoi le pétard de Tardieu.— Déflation... (suite) .. R. L.

« Tout le pouvoir au Syndicat » ..... J. Fontaine

Extrait de « la loi du Bonheur » ..... C. Martel

Misérable situation économique en Tunisie ..... Z...

La lutte pour la Terre en Espagne ..... L. Pelletier

Solidarité pour nos frères allemands
Onzième, douzième et treizième listes de souscription.

Les marins japonais et la guerre.

Parmi nos lettres :
Comment être internationaliste. — La corruption bourgeoise.

Guépéou change de nom.... M. Yvon

Une victime de Guépéou.

Le Congrès du S.N. des Instituteurs veut la fusion.... B. Giauffret

L'Unité et les Enseignants Unitaires ..... J. Barrué

La Renaissance du Syndicalisme :
Réflexions d'un syndiqué .... F. Charbit
L'Unité syndicale va-t-elle se réaliser? ..... C. Delsol
«Tout le pouvoir au Syndicat»

Pensez aux dettes du « Cri du Peuple ».

Faits et documents :
La grève de San-Francisco. — L'esclavage au Maroc.

Entre Nous :
Pour regagner le terrain perdu.— Les abonnements nouveaux.— Notre souscription. Les abonnements de soutien.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Le pape et l'empereur

En Autriche, comme en maints autres pays, une double lutte se poursuit : d'une part une lutte intérieure, une lutte de classes, — d'autre part, ce qu'on appelle des luttes d'« influence », des luttes nationales (qui ne sont que des luttes entre classes dominantes de pays différents).

Les luttes de classes en Autriche revêtent un caractère très simple, presque schématique : trois grands partis représentant trois grandes classes : la social-démocratie prolétarienne, les heimwehren paysans, les nazi petits-bourgeois urbains, au service, comme partout, du grand capital, car si le petit bourgeois jalouse et envie le capitaliste, il n'en vit pas moins des miettes de son festin.

Quant aux « influences » étrangères qui se disputent l'Autriche, l'influence italienne et l'influence allemande, leur lutte n'est que la continuation de celle qui, des siècles durant, mit aux prises le pape et l'empereur, le pape romain et l'empereur germain, le monde méditerranéen et les peuples de la mer du Nord.

Entre ces deux fractions de la civilisation européenne, les Alpes dressent leur puissante barrière. Qui sera le maître de la barrière ? Qui commandera les passages qui permettent de déboucher chez le voisin ? Problème plus que millénaire dont l'actuel conflit Hitler-Mussolini n'est que le plus récent épisode.

Au cours des derniers siècles, la question avait reçu, peu à peu, deux solutions. L'une, la plus ancienne, datant du Moyen-Age, née aux cols de Gothard, est que les Alpes n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre des deux grands voisins ; elles sont tenues par un peuple neutre racialement (1) *et politiquement, un peuple ni méditerranéen, ni nordique, un peuple proprement alpin, formant un Etat indépendant, un Etat tampon. C'est la solution suisse.*

Plus à l'est la solution avait été autre. Au lieu de se contenter d'être indépendants des deux grandes civilisations rivales, les tenants des Alpes orientales avaient le privilège que leur donnait le fait de tenir la clef des communications entre les deux mondes, pour établir leur domination, chez l'un et chez l'autre. L'Empire autrichien fut l'immense tentative de réunir sous une même domination la Germanie et la Latinité, faire un tout de la mer du Nord et de la Méditerranée. Le maître de Vienne fut à la fois empereur d'Allemagne et seigneur d'Italie.

Mais la tâche était trop grande. Jamais l'empereur autrichien ne parvint à être maître de toute l'Allemagne, ni maître de toute l'Italie. Aux pourtours de l'Empire se maintinrent des forces indépendantes, proprement germaniques ou proprement méditerranéennes, qui, peu à peu, reconstituèrent à leur profit, un monde germanique et un monde italien, indépendants l'un de l'autre, et indépendants, l'un et l'autre, de Vienne. Ce fut l'œuvre tout particulièrement de ces cent dernières années. Vienne perdit d'abord la Méditerranée (avec les guerres de l'unité italienne), puis l'Allemagne (avec Sadowa). Les traités de 1919 lui enlevèrent ses derniers accès à la mer Méditerranée, ainsi que tout ce qu'elle avait essayé de conquérir en direction de la Méditerranée orientale, pour compenser ce qu'elle avait perdu en Méditerranée occidentale. L'essai d'empire slavo-germanique avortait, cinquante ans après qu'avait crevé l'empire latino-germanique.

De ce fait, l'Autriche est redevenue un Etat purement alpin, simple occupant de la barrière entre les deux mondes germain et méditerranéen, sans déborder ni sur l'un ni sur l'autre ; territorialement l'Autriche est devenue une Suisse.

Mais territorialement seulement. L'espoir de l'Entente était qu'elle le devienne aussi politiquement ; que l'Autriche prolonge le tampon suisse. Et c'est à quoi Dollfus s'était employé à fond. Mais Dollfus est mort ; et les espoirs de l'Entente ne lui survivront sans doute guère. C'est qu'on ne crée pas du jour au lendemain un Etat comme la Suisse. On ne saurait édifier en quelques années ce qu'il a fallu à celle-ci des siècles pour accomplir. Dollfus avait beau parler à chaque occasion de la « patrie » autrichienne, cela n'aboutissait qu'à faire ressortir combien cette expression sonnait faux ; l'Autriche a été trop longtemps un Empire pour devenir une nation.

Un peu plus tôt, un peu plus tard, le rêve d'une Autriche indépendante devra prendre fin : l'Autriche sera allemande ou italienne, et le pape et l'empereur, qui, aujourd'hui, s'appellent Mussolini et Hitler, se retrouveront en contact direct, face à face, sans intermédiaires. Ce qui ne pourra qu'exacerber davantage encore les antagonismes et précipiter la fin de l'Europe, si l'Europe ne veut sortir du stade « nation », comme la Grèce n'est pas sortie du stade « ville ».

Quoi qu'en pensent le néo Marquet et le nouveau Thorez, plus que jamais il faut détruire la nation.

" Nous sacrifierons nos doctrines, mais pas nos personnes " !

Le parti radical est, depuis longtemps, tombé bien bas ; il trouve moyen cependant de tomber toujours plus bas.

Quel spectacle lamentable !

Ses chefs sont « Union nationale », à fond tant que le gouvernement d'union bourgeoise se contente d'appliquer une politique qui est l'exact opposé de leur programme ; ils menacent de la rompre le jour où leurs personnes sont en jeu. Ils votent d'enthousiasme les décrets-lois, restriction à ces droits du Parlement dont la défense constitue leur principal cheval de bataille ; ils votent la « réforme fiscale » qui met en pièces tous les principes de l'impôt « démocratique » : substituant les impôts indirects aux impôts directs, réduisant la progressivité des impôts sur la fortune, ajour-

(1) Si l'on peut dire.

nant sine die *tout moyen de réprimer la fraude, etc... Mais le jour où Chautemps se trouve personnellement attaqué par Tardieu, les voilà tous qui se dressent comme un seul homme, — Herriot en tête.*

Ils abandonnent toute pudeur. Leur presse, d'un seul cri, plaide : « nous vous avions abandonné notre « doctrine », vous deviez nous en récompenser en ménageant nos personnes ». Autrement dit : « nous avons trahi nos électeurs, payez-nous le prix de notre trahison ». Cynisme ou inconscience ? — Sans doute, les deux.

Pourquoi le pétard de Tardieu ?

La seule chose susceptible de nous intéresser dans le pétard lancé par Tardieu devant la commission Staviski, est le motif qui le lui a fait lancer.

Est-ce parce que les gens du Comité des Forges veulent rompre l' « Union » ? parce qu'ils se sentent prêts à lancer dès maintenant leur lutte pour la suppression du suffrage universel (baptisée « réforme de l'Etat »), et que, pour conduire cette lutte jusqu'où ils veulent la mener, ils n'ont pas suffisamment confiance dans leurs alliés de la Banque de Paris ? — Hypothèse plausible, mais qui ne me semble point exacte. Si telle avait été, en effet, l'intention des gens du Comité des Forges, ils auraient eu tout intérêt à faire appuyer le pétard de Tardieu par leur presse ; celle-ci semble avoir, au contraire, plus ou moins lâché Tardieu, être restée sincèrement fidèle à l'Union bourgeoise.

Il faut donc chercher ailleurs.

Il se peut que les mobiles de Tardieu aient été uniquement des mobiles tout à fait subalternes : vengeance personnelle à l'égard de Chautemps, coup de bourse, etc... Mais il se peut aussi qu'ils aient été plus sérieux.

Ce qui paraît le plus probable, c'est que le pétard Tardieu n'est qu'une suite au discours inflationniste de Reynaud, lors de la discussion de la réforme fiscale.

Tardieu, comme Reynaud, doit commencer, en effet, à se rendre compte que la politique économique et financière de Doumergue et de Germain Martin, celle du « redressement » par la « déflation », est vouée à l'échec. Loin de résorber ce qui restait de déficit, la « réforme fiscale » va creuser dans le budget un nouveau trou, sans fournir en compensation le moindre stimulant à l'activité économique.

Dès lors, si l'on ne peut carrément rompre dès maintenant l'Union nationale, il est bon tout de même de se désolidariser de sa politique. Lui apporter son vote, mais après avoir complètement démoli ce pour quoi l'on vote, comme Reynaud ; rester au gouvernement, mais prendre des initiatives qui ne peuvent être que désavouées par les collègues du gouvernement et par le président du conseil lui-même, comme Tardieu.

De cette manière, le jour où la faillite de la « déflation » s'avèrera, les Reynaud et Tardieu auront déjà fait suffisamment cavaliers seuls, pour pouvoir prétendre à la direction d'une politique toute contraire. Cependant que les radicaux qui, eux, n'auront pas su se détacher d'une politique qui, pourtant, leur a été imposée, porteront toute la responsabilité de l'échec de cette politique. Car, si les radicaux sont très certainement les plus bassement fripouilles des politiciens, ils en sont aussi les plus cons.

Déflation... Déflation (suite...)

« REDRESSEMENT » BUDGETAIRE...

Après de longues hésitations, le ministère d'Union bourgeoise s'est décidé à reprendre la publication des recettes budgétaires. On comprend qu'il l'ait retardée le plus possible : elle révèle, en effet, une situation lamentable.

Non seulement les rentrées des impôts indirects durant le second trimestre, c'est-à-dire en pleine période d' « Union nationale », sont inférieures à celles de l'an dernier à la même époque, mais elles présentent un déficit supérieur à celui du premier trimestre de cette année-ci, c'est-à-dire de la pleine époque des troubles.

Voici les chiffres :

Les recettes de avril, mai, juin, furent inférieures de 288 millions *à ce qu'elles furent durant les mêmes mois de* 1933 ; *et tandis qu'elles ne furent inférieures aux évaluations que de* 682 *millions durant le premier trimestre, elles le sont de* 834 millions *durant le second.*

« REDRESSEMENT » INDUSTRIEL...

D'une enquête faite dans les grands tissages et filatures (1) *du Nord par le journal l'*Information, *cependant plus suspect de vouloir embêter les ministres d' « Union bourgeoise » par des informations pessimistes, nous extrayons les renseignements suivants :*

ETABLISSEMENTS CH. TIBERGHIEN. — *...En ce qui concerne le tissage, la situation est beaucoup plus difficile* que l'année dernière. *Les fabrications correspondent à* 40 *ou* 50 % *de la moyenne normale.*

FILATURES ET TISSAGES DE REIMS. — *...Dans la branche « filés » on observe un déclin considérable. Pour l'exportation, les ventes représentent le quart du volume habituel. En ce qui concerne les tissus, et notamment les tissus classiques, l'exportation est presque complètement arrêtée depuis le début de l'année.*

ETABLISSEMENTS AGACHE. — Depuis un mois, *il s'est produit un arrêt total des affaires, la clientèle française n'achetant plus rien, quels que soient les articles (mode, plage, bonneterie, etc.)... Les Etablissements Agache ont dû ralentir leur activité et les ateliers ne travaillent plus en moyenne que* 36 *heures par semaine.*

FILATURES ET TISSAGES DE WITTENHEIM. — *La Société a jusqu'ici vécu presqu'entièrement sur son carnet de commandes, mais* depuis un mois et demi ou deux mois, *la direction a noté un « ralentissement énorme » dans les affaires traitées en filés et tissus variés de coton... A partir du* 6 *août, les ateliers ne travaillent plus que* 32 *heures par semaine.*

R. L.

---

(1) Nous avons volontairement laissé de côté les peignages, dont la fermeture semble avoir été surtout un moyen de pression sur le gouvernement. Ce qui est souligné dans les textes qui suivent, l'a été par nous.

"TOUT LE POUVOIR AU SYNDICAT"

« Nous ne sommes rien,
« Soyons tout. »

Notre formule ne fait pas recette.

Il y a diverses raisons qui expliquent cette opposition.

LES FANTOMES

D'abord, il y a ce que Payot, dans un petit livre à l'usage des écoles primaires, appelle le poison du servage. Ce n'est pas en vain que pendant des siècles les travailleurs ont été tenus en tutelle, dirigés, commandés, exploités. Il en est resté dans la substance active du prolétariat, des tendances, des formes de mouvement, une pente, des plis, des chemins, des habitudes qui maintiennent le prolétaire, à son insu, quelquefois malgré lui, dans un domaine où l'obéissance, la soumission, la résignation sont les règles de son activité, de sa politique, de sa philosophie.

Il y a cette mystique du Savoir qui doit guider la masse éternellement serve, éternellement mineure, éternellemnt rivée à l'exécution de tâches fixées d'avance et faisant corps avec elle du matin au soir et du soir au matin.

Il y a cette mystique d'une Force, d'une force extérieure, puissante, souveraine qui, un jour ou l'autre, doit à chacun apporter sa part de bonheur. L'homme, qu'il soit celui qui commande ou qui obéit, s'est, pour son malheur — cela deviendra clair un jour — posé des questions qui n'ont pas de réponses ; il a peuplé l'Inconnu qui l'entoure d'une quantité de fantômes dont il subit la loi, et dont il attend le salut.

Que ce soit dans les Syndicats, dans les Partis, dans les Ligues, il demande des réformes, il émet des vœux, il dresse des plans et il en attend la réalisation d'un dynamisme qu'il place en dehors de lui. Comme autrefois, comme hier, comme toujours il sacrifie aux dieux.

Ces fantômes auxquels il s'adresse s'appelaient autrefois dieux ; aujourd'hui ils s'appellent Etat, Constitution, Parlement, Loi, Conseil, Ordre, Autorité, Nation, Patrie, etc., etc. Ces fantômes rôdent dans l'esprit et dans l'entourage des travailleurs, comme autrefois les milliers de dieux hostiles ou favorables dans les foyers, les cheminées, les granges et les greniers, à l'ombre des vieux chênes, dans les blanches vapeurs du matin ou dans le tonnerre et le fracas des éléments déchaînés.

JOUHAUX

Et oui ! Notre C.G.T., par l'organe de Jouhaux, demande des réformes et l'application d'un programme minimum — pourquoi minimum? — Mais à qui? Aux fantômes que je viens d'évoquer.

Les auditeurs, tous membres de Conseils syndicaux ou militants de la région lyonnaise l'ont appris étant convoqués le 24 juin 1934 à écouter Jouhaux sur le programme des Etats Généraux du Travail.

Tous ont certainement admiré la sûreté d'expression, l'éloquence avec lesquelles l'ancien camarade allumetier manie les concepts, les attributs, les créations de l'Intelligence dans ce qu'elle a de verbal, d'abstrait, et dont, jusqu'ici, les représentants de la Bourgeoisie dirigeante avaient le monopole presque exclusif.

Ma foi, il est bien possible que la majorité des assistants qui l'ont chaleureusement applaudi se soient sentis agréablement chatouillés dans leur amour-propre en entendant un des leurs parler au moins aussi bien qu'un homme d'Etat, qu'un dirigeant bourgeois européen. Pour ma part, j'ai compris qu'à la Société des Nations, au Conseil économique,Jouhaux pouvait tenir une place honorable; et certes, ses collègues de la classe adverse doivent être flattés de trouver chez un adversaire toutes les qualités intellectuelles qu'ils croyaient avoir monopolisées. Et comme au Conseil économique, il s'agit surtout de placer de beaux discours, ainsi le délégué ouvrier ne jette pas de note discordante.

Donc, avec une incomparable maîtrise de pensée et de langage, Jouhaux a démontré que le programme des Etats Généraux du Travail devenait celui de la C.G.T. et constituait ce qu'il y avait de mieux pour le moment. Tout le reste n'était qu'opposition stérile, manœuvre sentant la politique de parti, ou erreur.

La petite fraction de militants confédérés dont j'étais ne pouvait que sourire à l'évocation d'un programme qui n'avait plus, ou si peu, la marque prolétarienne, puisqu'on lui préférait le pavillon révolutionnaire de 1789.

Réapparition des fantômes que j'évoquais au début de mon article. Les Unitaires n'ont pas ouvert leurs manuels scolaires pour en trouver un. « Les Soviets! Les Soviets! Les Soviets!». Nous cassent-ils les oreilles à toutes les réunions avec ce cri-là ! En voilà aussi qui feraient bien de faire l'inventaire de leur cerveau. Que de dieux à désaltérer ! Que de fantômes à dissiper !

Les confédérés, eux, se sont rappelés les leçons passionnées du maître à l'école. Un bon point en passant pour les instituteurs. La Révolution de 1789 tient une grande place dans leur enseignement. Mais un reproche aussi en passant : pourquoi n'enseignent-ils pas avec la même passion et la même foi la Commune de 1871 ! Qui sait alors : les dirigeants confédérés auraient été capables de baptiser « Commune des Travailleurs » le nouvel organisme de rassemblement des masses. Fantôme pour fantôme, j'aurais préféré 1871.

Mais où nous avons protesté, où nous avons été renversés, effrayés, c'est quand Jouhaux, regardant de notre côté, a prononcé la condamnation de la formule : « Tout le pouvoir au Syndicat », et ajoutant, croyant nous embarrasser : « *Que pensez-vous mettre à la place du régime représentatif que vous voulez supprimer ?* »

LE POUVOIR

Voilà où en est le propre secrétaire de la C.G.T. A se demander, à nous demander ce que nous allons mettre à la place du régime représentatif bourgeois. Le propre secrétaire de la C.G.T. en ignore le caractère, l'originalité, la puissance et la force d'attraction. Il ignore, lui le secrétaire confédéral, que le Comité confédéral issu du Congrès confédéral souverain sera le gouvernement de demain ; il ignore que les Congrès confédéraux

peuvent délibérer et légiférer ausis bien qu'un Parlement ; il ignore qu'une Bourse de Travail gèrera cent fois mieux les intérêts d'une localité qu'un Conseil municipal rempli de bavards, d'incompétents ou d'arrivistes ; il ignore qu'une Union de Syndicats est toute indiquée pour gérer la vie sociale et économique d'une région ; il ignore que les mineurs peuvent nous donner du charbon, que les cheminots font marcher les trains, que les travailleurs de l'alimentation distribuent les vivres, que les postiers transmettent nos correspondances, que les instituteurs font l'école, que les cultivateurs produisent le blé, les vignerons le vin, etc., etc. Il ignore que sur les indications, les directives du Comité confédéral ayant en mains tous les renseignements, les statistiques nécessaires, il est possible et aisé à chaque fédération de métier et d'industrie restant autonome, de fournir telle ou telle somme de produits, tel ou tel travail, avec toutes les conditions de bien-être et de liberté. Il ignore que la démocratie règnera sur un autre plan. On votera au Syndicat. Et voteront seulement ceux qui auront une carte syndicale, c'est-à-dire ceux qui travailleront.

Jouhaux ignore tout ça. En réalité, il ignore la C.G.T. Et il en est le secrétaire !

LES DEUX CLASSES

D'après Jouhaux, le Syndicat n'a pas qualité pour diriger, pour exercer l'autorité, le Pouvoir. Pour lui, il doit toujours exister deux classes : l'une qui commande, qui légifère, qui fait des plans, des décrets-loi ; l'autre qui exécute, soumise, obéissante, ponctuelle, et dont la vertu serait de bien faire et de ne rien dire. Et le rôle de la C.G.T. serait de veiller qu'on n'abuse pas de son dévouement ni de sa capacité de produire.

En fait, le rôle du mulet.

Programme : ration alimentaire scientifiquement établie avec diagrammes, chiffres et colonnes, par la commission d'hygiène tripartite : médecins, fonctionnaires et mulets ; heures de travail adaptées à la ration ; semaine de 40 heures, ou 30 heures, permettant à tous les mulets de travailler normalement, écurie pavée, spacieuse, aérée, avec fosse à purin « ad hoc » ; application élargie de la loi Loucheur ; terrain clos pour les ébats au grand air ; la Commission des loisirs nommera des sous-commissions pour envoyer, l'été, les petites mules et les petits mulets à la montagne ; lois sévères réglementant les conditions du travail ; la loi Grammont sera renforcée.

Programme minimum ; interdiction absolue de coups violents, par exemple, coups de manche de fouets, coups de fourche, coups de pied dans le ventre, etc...; mais en attendant les mulets acceptent que la mèche du fouet soit fine et n'ait pas moins de vingt centimètres. Un mulet délégué auprès des représentants du gouvernement aura droit de signaler les infractions aux lois et décrets en vigueur.

Il est impossible, même avec de la bonne volonté, d'interpréter autrement la thèse de Jouhaux (1). Que l'on trouve des intellectuels, même bien intentionnés, qui critiquent et s'opposent à notre formule, soit. Les travailleurs au pouvoir, c'est la fin du règne des politiciens, des avocats sans causes, des bavards et charlatans de toute espèce. Pour être quelque chose, pour jouer un rôle politique et social, il faudra exercer une profession, faire un métier ; il faudra, au sein du Syndicat, mériter la confiance des camarades d'atelier, de bureau, de chantier, donc ne pas être un paresseux, un égoïste ou un partisan du système D. En un mot, il faudra être utile, produire et ne pas être un parasite. Il est naturel que les millions de grands et petits bourgeois qui tirent leurs ressources du profit capitaliste, qui vivent en parasites dans le monde actuel, s'opposent à nos conceptions.

Mais que des syndiqués, des militants confédéraux ignorent à ce point la valeur de l'organisme qu'ils ont mission de conduire à la victoire, qu'ils manquent à ce point de conscience syndicale, de foi en eux-mêmes, *c'est proprement inconcevable et intolérable.* (2)

J. FONTAINE,
Militant confédéré.

---

(1) Faut-il dire que les lignes ci-dessus s'appliquent aussi bien à l'U.R.S.S. Là encore une caste, en attendant que ce soit une classe, veut faire, au doigt et à l'œil, le bonheur d'autrui. [N.D.L.R.].

(2) Dans les notes sur la grève de San Francisco nos lecteurs trouveront un exemple typique de la capacité réelle du pouvoir syndical et aussi, hélas, de la timidité de ses prétentions. (N.D.L.R.).

D'une récente brochure écrite par un ancien secrétaire de la Confédération Générale des Paysans-Travailleurs, et qui contient plusieurs bonnes choses, ces lignes fort justes:

L'avenir de la race humaine est là : la marche vers des journées de travail de plus en plus courtes et la répartition égale du « travail » entre tous les êtres humains valides et adultes.

La guerre 1914-18 *a enseigné que tout intellectuel pouvait très bien manier la pelle ou la pioche au bout de « quelques jours de tranchées », et au lieu de dépenser des efforts considérables dans quelque sport à la mode, les fils de bourgeois et les étudiants seraient mieux employés à des travaux de force plus utiles à la société.*

Le voilà bien l'athlète complet ou plutôt l'homme complet : trois heures de travail intellectuel et trois heures de travail physique par journée de vingt-quatre heures.

Le banquier ou le comptable qui aurait aligné des chiffres trois heures durant « se détendrait les nerfs » en maniant la perforeuse ou le rabot. Après trois heures de fond, le mineur remplacerait volontiers l'agent signaleur ou le garde-barrière. Si pratiquement l'alternance d'une semaine de travail physique et d'une semaine de moindre effort était préférable, nul n'y verrait d'inconvénient.

Sur les bancs de l'école et dans l'atelier ou le jardin attenant, l'enfant apprendrait donc deux métiers, dont l'un exigerait davantage de son cerveau et l'autre de ses bras. L'emploi raisonné de ses loisirs ferait le reste. Un homme dont les facultés seraient bien équilibrées.

Charles MARTEL.

(La loi du bonheur)

Deux ans d'Indo-Chine - Un fleuve de sang

EN TUNISIE

Misérable situation économique

Dans ses beaux jours, l'impérialisme français prélevait un riche tribut, sur la Tunisie, pays placé sous sa « protection » ; mines, colonisation, banques sont aujourd'hui touchées à mort.

Seules les exploitations minières puissantes subsistent : Kalaa-Ojerda (phosphates), Gafsa (phosphates), Gérissa (fer) ; elles continuent à marcher — au ralenti — en payant des salaires de 5 francs par jour.

Les réseaux des chemins de fer créés pour drainer les richesses naturelles vers les ports, voient leur trafic diminuer de 50 %. La Tunisie, usine à blé, à huile, où les procédés de cultures les plus modernes s'implantèrent, ne trouve plus de débouchés ; la crise agricole y atteint des proportions catastrophiques ; les fellahs indigènes sont la proie de la spéculation et de l'usure. La Tunisie, « deuxième client de la France » après l'Algérie, ne paye plus ses achats ; la banque resserre son nœud coulant sur le petit commerce très développé ici, mais les intérêts — énormes — ne peuvent rentrer et les gages hypothécaires subissent une baisse catastrophique, ils sont vendus à vil prix.

Jusqu'ici, c'est le budget, entièrement alimenté par les larges masses, qui sauve les gros : il paye le déficit des chemins de fer — les tarifs de transport, l'impôt sont diminués en faveur des mines, et la grande colonisation continue à bénéficier des millions mis à sa disposition. Cependant la finance française si prompte à alimenter les budgets de guerre de nos alliés de la Petite Entente éconduit le Résident général venu à Paris la solliciter.

Comment en sortir ? l'impôt qui ne rentre qu'au prix d'une répression toute féodale, ne peut être encore alourdi sans risques graves. « *Deux millions d'indigènes meurent de faim* », avoue M. Peyrouton. L'impérialisme s'oblige alors à toucher de lui-même aux bases mêmes de sa politique : il sacrifie délibérément la petite colonisation ; le crédit à l'agriculture n'est pas destiné aux « incapables et aux imprévoyants », déclare-t-il, que ceux-ci plient bagages et retournent à la mère patrie. Il s'attaque aux fonctionnaires qui constituent par excellence la base de son appareil de domination ; il n'hésite pas à se débarrasser des militants des syndicats de fonctionnaires. Durel lui-même, qui, en 1925, dans un télégramme fameux avait désigné comme « *agents de l'étranger ayant pour but l'expulsion des français* », les chefs des syndicats indigènes condamnés peu après à l'exil, est, à son tour, expulsé...

A la suite des mauvaises récoltes successives et s'ajoutant au chômage des villes, la population des campagnes connaît les affres de la faim la plus atroce. Les distributions de subsistances organisées d'urgence cet hiver se transformèrent souvent en émeutes et pillages, dans les villages comme dans les plus grandes villes : à Souk el Arba, à Béja, au Sers et, à plusieurs reprises, à Tunis. Fait à signaler : ces bandes de meurt-de-faim, armés de gourdins, ne s'attaquaient qu'aux étalages des boulangeries. La panique fut générale, les commerçants eux-mêmes firent à leurs propres frais, des distributions de pain.

Ces rassemblements de paysans dans les centres pour toucher l'aumône d'un peu de semoule et d'huile n'auraient pu se poursuivre sans entraîner bientôt une résistance organisée, coordonnée, des paysans. On appliqua alors les idées du citoyen Marquet et de Hitler sur l'emploi des chômeurs : les pouvoirs publics ouvrirent des « chantiers de charité ». Pour toucher un secours de *trois francs par jour*, les indigènes durent travailler à la réfection des routes comme des bagnards. Ainsi furent punis de leur tentative de révolte, les gueux de la terre.

Il s'agit des paysans sans terre, khammès, nomades, ouvriers des campagnes. Aux petits fellahs cultivant leurs lopins de terre à la charrue de bois, on réserve un sort analogue. Une récente information annonce qu'ils payeront en « prestations de travail » leurs arriérés d'impôts, que le gouvernement entend récupérer coûte que coûte.

C'est la belle époque pour l'usure qui tend la main aux fellahs acculés à la ruine. Aucune caisse de prêts agricoles, aucune banque n'accordent d'avances à ces propriétaires « insolvables » aux « titres arables » aléatoires, non reconnus, quoique datant de plusieurs siècles. Mais l'usurier, lui, se contente de la plus petite garantie, moyennant seulement un taux d'intérêt fabuleux. De ce fait, des domaines entiers se trouvent saisis pour des sommes infimes prêtées. Autrefois l'usure était le monopole des juifs, maintenant nous voyons exploité ce « filon inespéré » par les plus gros bonnets de la colonisation, de l'administration et même par l'archevêché ainsi que l'ont démontré de récents scandales.

Le chômage, latent même dans les meilleures années de la colonisation, est maintenant général : toutes les branches sont touchées ; la baisse des salaires est rapide et catastrophique dans ce pays où seuls les fonctionnaires sont réellement organisés. Les manœuvres arabes du bâtiment ont un salaire de 6 à 7 francs par jour ; les dockers, organisés à la C.G.T., ont 18 francs mais ne travaillent qu'un jour sur trois ; les cheminots indigènes ont leur traitement brusquement abattu de 30 %.

Jusqu'à présent, les masses des campagnes — trop dispersées — le prolétariat des villes et des mines — de formation encore récente — ont bien eu des réactions vigoureuses mais qui furent rapidement brisées par une répression impitoyable.

La bourgeoisie indigène des villes, qui possède ses journaux et de nombreuses organisations économiques et culturelles, se refuse à prendre la tête de la lutte générale du peuple tunisien contre l'oppresseur ; elle a constamment trahi tout mouvement de masses et se borne à lutter pour ses intérêts propres et limités. Il faut noter cependant comme un symptôme de lutte plus conséquente et plus révolutionnaire la constitution d'un nouveau parti nationaliste arabe ayant sa base dans le petit artisanat et chez les intellectuels ; son mot d'ordre est « l'action » en opposition avec la passivité bien connue du parti « Destour ».

La C.G.T. tunisienne de 1924 fut le premier mouvement organisé du prolétariat arabe qui réussit à grouper plusieurs dizaines de milliers de membres et déclancha une vague de grèves importantes. Elle a laissé au cœur des ouvriers de Tunisie le souvenir de ses grèves glorieuses et de ses militants infatigables, frappés par l'exil. Depuis lors, l'éducation des masses a fait un pas énorme ; cependant le prolétariat indigène reste inorganisé. S.F.I.O., destouriens, communistes essayent d'établir leur influence et leur action en créant des syndicats confédérés, autonomes ou unitaires. Mais aucune de ces tendances ne répond aux aspirations des ouvriers tunisiens.

La très grande majorité des travailleurs de Tunisie n'ont que faire des divisions syndicales qui existent malheureusement en France. Les syndicats de tendances ne peuvent entraîner les masses indigènes : seule une C.G.T. tunisienne pourra les grouper à nouveau pour des batailles efficaces.

Tunis, juillet 34. Z.

M. PEYROUTON, dictateur de la Tunisie, est nommé commandeur de la Légion d'honneur ! Il avance dans « leur » Légion d'honneur ! D'honneur ! C'est vite dit ce mot-là !

Le Peyrouton, dont nous avons narré les exploits et qui a soulevé contre lui l'unanimité de la presse ouvrière, vient d'être récompensé d'importance.

LA LUTTE POUR LA TERRE EN ESPAGNE

La grève générale des paysans

La grève générale des paysans avait été décidée pour le 5 juin.

Le 30 mai, le gouvernement prenait un décret déclarant « service public national » le travail de la récolte, donnant tout pouvoir aux gouverneurs civils pour réprimer le mouvement et établissant le régime de la censure.

Pourtant, à la date fixée, la grève décidée par la Fédération des Travailleurs de la Terre (socialiste) éclatait sur tous les points de la péninsule ibérique.

Protestation contre les projets agraires que Gil Robles entendait faire accepter par un gouvernement à sa dévotion, protestation contre l'abrogation de la loi des « termes municipaux », protestation aussi contre l'état misérable de toujours.

SITUATION DU PAYSAN

Car la situation du paysan espagnol est une vieille tragédie. Pour ne pas parler des famines historiques (1882-1905) qui ont décimé la population rurale, on mange rarement à sa faim dans la campagne espagnole. En temps de prospérité, l'alimentation du paysan est faite pour 75 % de pain ; dans les périodes difficiles, le pain est remplacé par l'herbe.

Des philanthropes bien intentionnés ont voulu rendre responsable de cette misérable situation la nature même du sol. Sans doute, le paysan espagnol a affaire à une terre ingrate, un terrain accidenté, rocailleux et surtout d'une désolante aridité. Les régions arrosées, ou bien reçoivent les pluies une seule saison de l'année, ou ont un sol tel que, même en cas d'indices hygrométriques réguliers, l'eau coule à la surface sans humecter suffisamment la terre et se perd en torrents. Une utilisation judicieuse de ces *rios* pour l'irrigation pourrait remédier dans une certaine mesure à l'aridité du sol. Mais ces travaux demanderaient naturellement des capitaux et les détenteurs de capitaux, les grands propriétaires terriens, se moquent bien d'aménager les campagnes ; ils trouvent qu'ils gagnent suffisamment en exploitant la main-d'œuvre à des salaires de famine et s'ils se sont décidés parfois à perfectionner la technique de leurs exploitations, c'est uniquement poussés par les circonstances ; lorsque les paysans révoltés leur demandaient des augmentations de salaires, ils achetaient des machines pour remplacer en partie une main-d'œuvre trop peu docile à leur gré. En fait, c'est dans les latifundios que se rencontrent les conditions de travail les plus arriérées ; la culture intensive y est inconnue et une grande partie de ces immenses domaines se trouve en friche de par la volonté des propriétaires, bien qu'il ne s'agisse pas, bien souvent, des terres les moins fertiles.

Les statistiques sur les différentes sortes de terrains en font foi. On estime qu'ils se répartissent comme suit :

Terrains très fertiles, 10 % ; terrains moyennement productifs, 45 % ; terrains peu productifs, 35 % ; roches et terrains totalement improductifs, 10 %.

Or c'est à peine si 50 % des terres sont cultivées. Le petit propriétaire du minimifundio de 100 mètres carrés ne perd pas un pouce de sa terre, fut-elle rocailleuse et aride parce qu'il en a peu, tandis que le grand propriétaire de latifundio a peu souci d'utiliser les 16.000 hectares, fussent-ils fertiles. Une comparaison donnera une idée exacte de la répartition du sol : sur 100 propriétaires, 3 en possèdent 52 % et les 97 autres les 48 % restant. Ces derniers, propriétaires de minifundios qui ne leur permettent pas de vivre, sont aussi misérables que les journaliers agricoles et, comme ces derniers, sont d'ailleurs contraints de louer leurs bras aux grands propriétaires. De là, sur le marché du travail agricole, une masse énorme de main-d'œuvre qui ne peut jamais trouver à s'employer complètement et est en proie à un chômage forcé endémique. En temps « normal », il y a, selon Fernando de los Rios, chômage un jour sur deux. Qu'est-ce aujourd'hui avec la crise qui n'a pas épargné la campagne espagnole ? Il est impossible d'en donner une idée exacte faute de statistiques, mais il est certain que le chômage et la misère se sont accrus dans des proportions considérables. Et c'est ce moment que Gil Robles choisit pour vouloir réduire encore les salaires journaliers. Dans la province de Salamanque, une organisation patronnée par le chef de l'Action populaire présente un projet pour l'établissement d'un salaire journalier de 2,50 pesetas à verser entièrement au patron si celui-ci nourrit son ouvrier ! Le même projet prévoit pour l'époque de la moisson les salaires suivants : faucheur de 20 à 25 ans, 2,60 pesetas ; ouvrier de 16 à 20 ans et de plus de 50 ans, 1,80 ; et la liste continue ainsi en décroissant jusqu'à 0,60 pesetas. La charité chrétienne de ces aspirants Dollfuss ne connaît pas de borne...

Toute cette masse rurale affamée et exploitée avait voté contre la monarchie, régime des caciques détestés, et accordé une grande confiance à la république dans l'espoir qu'elle allait les libérer. Mais la République n'a rien fait pour eux sinon un timide projet de réforme agraire dont les plus malheureux n'auraient même pas bénéficié et qui ne faisait, en créant une nouvelle classe de petits propriétaires, que consolider le sacro-saint principe de la propriété privée. Et, depuis que la droite s'est trouvée portée au pouvoir par la politique anti-ouvrière de la gauche socialiste, les masses paysannes ont dû dire adieu à leurs dernières illusions de réforme.

LE MOUVEMENT

L'acuité du problème agraire a déterminé la grève générale du 5 juin.

Sur l'extension et la puissance de ce mouvement, il est bien difficile d'apporter des données détaillées et précises. Comme on l'a vu, le gouvernement avait pris ses précautions en établissant la censure. Seuls les communiqués officiels insérés dans la presse pouvaient renseigner — et comment ! — sur le mouvement. Dans toute la presse bourgeoise bien orchestrée, on parla tout de suite d'un lamentable échec. Cependant certaines réactions permettaient de comprendre que ce mouvement « avorté » ne laissait pas d'inquiéter les gens d'ordre. Un autre indice de l'étendue de la grève fut fourni par les mesures coercitives extrêmes prises par le gouvernement. Les villages étaient en état de siège, les bourses de travail fermées, les militants arrêtés par centaines et déférés aussitôt devant les tribunaux d'urgence, des patrouilles parcouraient les campagnes et occupaient les carrefours afin d'empêcher toute liaison et toute communication entre les grévistes. Cependant ceux-ci, coupés de tout le reste de l'Espagne travailleuse, dispersés, traqués et encerclés par la police, ne s'en défendaient pas moins et avec énergie en maints endroits.

A Jaen et dans plusieurs localités d'Andalousie, des incidents sanglants se produisirent entre les grévistes et la police.

A Malaga où la récolte du blé et de l'orge demandait à être faite d'urgence, le Gouverneur ordonnait, le 9 juin, l'arrestation de tous les « alarmistes ». Le 12, l'U.G.T. socialiste et la C.A.T. anarchiste ayant riposté en décrétant la grève générale, le Gouverneur fit appel à l'autorité militaire en invoquant la loi de l'ordre public. Cette

loi que les socialistes peuvent se repentir aujourd'hui d'avoir votée.

Dans toute la province d'Estramadure, le mouvement prit tout de suite de l'ampleur, en particulier autour de Badajoz qui, pendant la durée de la grève, resta un des foyers les plus combattifs. Dès les premiers jours, plusieurs ouvriers agricoles avaient été tués et la Maison du peuple fermée. La ville avait également réagi en déclenchant la grève générale.

Plusieurs autres centres furent le théâtre d'événements sanglants et d'une résistance farouche de la part des grévistes. D'ailleurs, si on souligne sur la carte toutes les localités qui, selon les communiqués officiels, furent touchées par la grève, on constate que le mouvement, s'il n'a revêtu, le plus souvent, qu'un caractère partiel, ne s'en est pas moins étendu à tout le territoire ibérique. Or, il faut songer aux difficultés que soulève nécessairement une grève générale de la paysannerie à l'échelle nationale qui doit toucher des populations dispersées, peu habituées à la discipline qui fait la force du prolétariat des villes et plus facilement désemparées devant lesmesures de coercition prises par le Gouvernement. Et celui-ci n'avait rien négligé. M. Salazar Alonso, faisant l'éloge des gardes civils et d'assaut, déclarait à quelque temps de là que, pendant 12 jours, ces fidèles soutiens de l'ordre étaient restés sans se déshabiller sur toute l'étendue du territoire. Il faut croire que si les policiers en campagne durent dormir tout habillés pendant douze jours, c'est que le calme dont parlaient les communiqués officiels était tout relatif et que le mouvement n'avait pas été étouffé aussi vite que l'optimisme officiel s'ingéniait à le faire croire. En fait, encore après le 20 juin, on mentionnait des arrestations de paysans et c'est par milliers que ceux-ci se trouvent à l'heure actuelle en prison.

Néanmoins, compte tenu des difficultés extérieures, la grève générale des paysans n'a pas eu toute la portée qu'elle aurait dû avoir et la faute en revient à ses organisateurs, les socialistes. Ceux-ci, après avoir pris l'initiative de la grève, semblent bien avoir été effrayés de leur audace. Ils craignaient tout de suite d'être débordés par la spontanéité des masses qui avaient accepté d'enthousiasme le mot d'ordre de grève. Les paysans allaient peut-être se livrer à des « excès » — c'est-à-dire s'attaquer aux récoltes ou la propriété —, aussi les socialistes s'ingénièrent-ils à freiner le mouvement, en interdisant le sabotage et la violence. C'était saboter la grève. En plusieurs endroits les grévistes s'indignèrent de cette trahison et partout une grande confusion fut la conséquence de cette attitude contradictoire des chefs socialistes qui, tout honteux d'avoir lancé sous leur responsabilité les masses paysannes en grève, se défendaient piteusement, aux Cortès, d'avoir voulu fomenter la révolution.

Cette expérience est encore une bonne leçon sur ce qu'on peut attendre des socialistes espagnols. Malgré leur fracassant tournant et leur nouvelle phraséologie révolutionnaire, ils sont loin d'être libérés du réformisme qui a été pendant tant d'années leur raison d'être. Leurs tentatives d'action directe les remplissent tout aussitôt de panique, et dès qu'ils ont fait un pas en avant, ils s'empressent de reculer. On peut douter qu'ils osent jamais de leur plein gré sortir des cadres de la légalité bourgeoise et faire la révolution autrement qu'en affirmations purement verbales.

Le conflit des "contrats de culture"

La grève générale des paysans n'était pas encore terminée, que la question agraire suscitait un nouveau conflit, cette fois entre la Catalogne et le Gouvernement de Madrid.

LA LOI AGRAIRE DE COMPANYS

Le gouvernement catalan, resté « à gauche », avait voté une loi améliorant les conditions des fermiers et métayers de Catalogne. Le gouvernement de Madrid, poussé par Cambo, chef des fascistes catalans et représentant des grands propriétaires terriens, ainsi que par les droites, s'émut de cette mesure « révolutionnaire » et en appela au Tribunal des Garanties Constitutionnelles. Celui-ci, ayant décidé que la Généralité avait dépassé le cadre de ses attributions en votant une loi « sociale », c'est-à-dire, d'après le Statut, hors de sa compétence, le gouvernement catalan refusa de se soumettre et son chef, Companys, prononça un discours fougueux dans lequel il déclara qu'il ne reculerait pas d'un millimètre et que tous les Catalans étaient prêts à donner leur vie pour défendre leur liberté.

Cet acte officiel de rebellion suscita un enthousiasme énorme en Catalogne et, en particulier, à Barcelone, où reste très vivace le sentiment régionaliste. Etant donné l'objet du litige, l'attitude du parlement catalan et du gouvernement de la Généralité prit tout de suite un aspect révolutionnaire. La Catalogne fut proclamée du coup « dernier bastion de la République ». La presse catalane prit l'offensive en lançant le cri d'alarme contre l'offensive monarchique de Madrid ». Pour comble, on avait appris que Valiente, lieutenant du chef fasciste Gil Robles, était allé à Fontainebleau conférer avec Alphonse XIII et le comte de Romanones, interrogé à ce sujet, avait montré une réserve prudente. Une véritable mobilisation de toutes les forces de la Catalogne — sauf, bien entendu, la « Lliga » de Cambo — s'organisa en quelques jours.

Il importe peu de savoir qui, du point de vue juridique, avait raison de Madrid ou de Barcelone. La question avait tout de suite quitté le terrain juridique pour se poser sur le terrain économique et politique de la lutte entre deux classes : celle des latefundistes et celle des masses rurales aspirant à la propriété, représentées respectivement par la « Lliga » de Cambo et l' « Esquerra » de Companys. C'est pour satisfaire sa clientèle électorale de « rabassaires », que ce dernier fit voter la loi dite des « contrats de culture » qui allait révolutionner tout le monde politique espagnol, manquer de provoquer une crise ministérielle et même, selon certains, de déclencher une guerre civile.

Cette loi est pourtant rien moins que révolutionnaire, au sens où nous avons l'habitude d'entendre ce mot. Elle n'attente nullement à la propriété privée. Au contraire, elle ne fait que créer une nouvelle classe de propriétaires en permettant au fermier de racheter dans certains conditions (durée du fermage 18 ans) la terre à un « juste prix » en 15 annuités avec intérêt de 5 %. Elle stipule, en outre, le droit de révision des contrats — jusque là pratiquement perpétuels en vertu de l'archaïque « rabassa morte » — afin de les ajuster aux nouvelles conditions en fixant la rente maximum à 4 %. De toute façon, le cultivateur devra obtenir nécessairement, une fois déduits les frais d'exploitation, la valeur d'un salaire journalier rémunérateur pour lui et sa famille, même si cette condition réduit la rente du propriétaire à 3 ou 2 %.

D'autre part, le contrat des métayers acquiert une certaine stabilité. L'expulsion n'est plus autorisée qu'en cas de non-paiement. Le propriétaire ne peut pas exiger plus de la moitié de la récolte.

On a calculé que la loi intéresse 200.000 familles, soit la moitié de la population de la Catalogne. A l'heure actuelle 120.000 demandes de révision de contrats ont été enregistrées. En 10 ans, elle ferait 90.000 propriétaires.

La loi des « contrats de culture » est donc essentiellement conservatrice. Au reste l' « Union des Rabassaires », fondée par Companys lui-même il y a quelques années, a comme principe qu'il n'y a d'homme libre que le propriétaire et son suprême objectif n'est que la conquête de cette propriété de la terre, dûment payée à son possesseur antérieur.

L'ATTITUDE DES ORGANISATIONS REVOLUTIONNAIRES

Cependant, la plupart des organisations révolutionnaires, devant l'ampleur prise par le conflit et son orientation dans un sens de lutte contre les latifundistes,

prirent parti pour les « rabassaires ». L' « Alliance Ouvrière », qui groupe en son sein la fédération socialiste, l'U.G.T., le bloc ouvrier et paysan, le parti socialiste, les syndicats d'opposition de la C.N.T., la fédération syndicaliste libertaire, la gauche communiste (trotskyste) et les syndicats exclus de la C.N.T., convoqua une assemblée extraordinaire où il fut conclu un « pacte » et décidé qu'en cas d'offensive fasciste, l'Alliance lancerait le mot d'ordre de « République catalane ». Toutefois, pour éviter toute équivoque, et pour que la proclamation de cette république ne fut pas considérée comme une manifestation de séparatisme régionaliste, le pacte spécifiait que ce ne serait là que le premier pas vers la « République socialiste fédérale d'Espagne ». Formule assez peu précisée d'ailleurs, et pour cause. En effet, étant donné la diversité idéologique qui caractérise cette sorte de front commun catalan de lutte antifasciste, formé d'organisations aux conceptions révolutionnaires fort disparates, il était assez difficile d'arriver à un accord sur un programme constructif. Pour éviter une scission on se borna donc finalement de part et d'autre à envisager les modalités de la réalisation immédiate de l'éventuelle République catalane à savoir : la possession de la terre à qui la cultive, l'expropriation de tous les Catalans traîtres à la Catalogne (c'est-à-dire des grands propriétaires de la Lliga), la dissolution des congrégations religieuses et la confiscation de leurs biens, l'armement des travailleurs pour la défense des conquêtes révolutionnaires.

De leur côté, la C.N.T. et les anarchistes, tout en déclarant qu'ils se refusaient à faire le jeu des politiciens de l' « Esquerra », affirmèrent qu'en cas d'alerte, ils se trouveraient dans la rue pour barrer la route à la réaction.

VERS UN COMPROMIS

Bien que le litige ne soit pas encore réglé, la passion des premiers jours s'est peu à peu calmée en Catalogne et il est probable que tout cela finira le plus tranquillement du monde par un compromis.

L' « Esquerra » qui, pendant trois ans, s'est évertuée à écraser en Catalogne toutes les tentatives révolutionnaires — bien ou mal dirigées là n'est pas la question —, a tout à craindre de l'appui momentané de la classe ouvrière dans une guerre civile où ses propres forces pourraient se trouver débordées. Une élémentaire prudence l'incite à ne pas risquer cette dangereuse expérience. Et puis le temps des guerres civiles est révolu ! Companys a déjà eu la sagesse de faire garder par sa police armée jusqu'aux dents le siège de son ennemie la Lliga, afin que des Catalans trop zélés n'aillent pas mettre à mal ces traîtres à la patrie catalane. Sa situation n'en est pas moins critique et se pose un peu sous forme de dilemme: résister ou disparaître politiquement, car mécontenter les « rabassaires » c'est aliéner des milliers de voix qui font sa force électorale. Mais le danger est peut-être encore moins grand de ce côté-là. L'électeur est si bon enfant, il a tant de fois prouvé qu'il était sans rancune...

Tandis que tous les journaux catalans du 15 Juin parlaient de guerre civile, un ami m'écrivait le même jour de Barcelone. « C'est une mascarade et ça finira par un beau dégonflage ».

Cette énorme baudruche se dégonfle, en effet, peu à peu. La République catalane ne sera pas encore pour cette fois. Les « rabassaires », s'ils veulent la terre, feront bien de la prendre eux-mêmes et les travailleurs catalans, pour faire la révolution, seront sages de ne pas attendre le signal de l' « Esquerra ».

Lucile PELLETIER.

NOUS ATTENDONS TA COMMANDE :

1 « Horrabin » (9 francs) ;

10 « Fleuve de Sang » (9 francs) ;

50 « Au Syndicat le Pouvoir » (gratuit).

Solidarité pour nos frères allemands

Les fonds ne rentrent pas beaucoup pour aider nos frères allemands ; les trois derniers mois, nous n'avons reçu que 910 francs. C'est peu. De nombreux camarades qui s'étaient engagés à effectuer un versement mensuel ne nous envoient plus rien. Pourtant, nos camarades auraient plus que jamais besoin de secours. De plus en plus, des vaillants militants sont arrêtés et laissent au foyer femme et enfants dans la misère.

A vos poches, camarades !

Onzième, douzième et treizième listes de souscription

G. T. (Creuse), 20 ; Debard (Drôme), 50 ; Dr Weil (Paris), 100 ; Sancier (S.-et-O.), 10 ; Me Moraux (S.-et-O.), 1 ; G. (Loire), 40 ; Quelques militants confédérés du Finistère, 100 ; Mlle Jouveshomme (P.-de-D.), 20 ; Mlle Petrement (S.-et-O.), 40 ; Delsol (Paris), 10 ; Monatte (Paris), 20 ; Mlle Jouveshomme (P.-de-D.), 20 ; Mauguin (Mayenne), 10 ; Mlle Petrement (S.-et-O.), 40 ; Delsol (Paris), 10 ; Jean Cariou (Paris), 5 ; Descourt (Seine), 5 ; Marot (Seine), 100 ; Monatte (Paris), 20 ; Rougeot et Daniel Martinet, 25 ; G. (Loire), 60 ; Croze (Paris), 20 ; Chambelland (Paris), 20 ; Louzon (A.-M.), 100 ; G. T. (Creuse), 20 ; Mlle Jouveshomme (P.-de-D.), 20 ; G. T. (Creuse), 20 fr.

Total au 31 juillet	910 fr.
Total des listes précédentes	18.422 fr. 30
Total au 31 juillet 1934	19.332 fr. 30

Adresser la correspondance et les fonds à Delsol, syndicat du Gaz de banlieue, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris (10e). Chèque postal : Paris 1748-92.

Les marins japonais et la guerre

Le congrès annuel des Marins Japonais adhérant à la F. S. I., montre que le syndicalisme de ces camardes est bien digne de la politique suivie par leur centrale internationale.

Les résolutions concernant la journée de 8 heures à bord, les augmentations de salaires semestrielles, les travaux dangereux, les heures supplémentaires, le droit syndical, le droit de grève, etc., ont été adoptées, mais dans l'espoir qu'en donnant satisfaction à ces demandes « *on favorisera une collaboration entre employeurs et salariés et on contribuera à établir la paix économique* ».

Alors que la situation en Extrême-Orient fait courir à la sécurité des travailleurs du monde entier les plus sérieux dangers, on était en droit de s'attendre à ce que « la plus puissante organisation du pays (Japon) en ce qui concerne ses effectifs, son activité et sa situation financière » (les effectifs totaux étaient fin 1933 de98.612 adhérents) s'élevat contre la politique impérialiste nippone: aucune protestation contre la guerre!

Si, il a été question de la Mandchourie, mais uniquement pour indiquer que le Japon cherche à favoriser le commerce avec l'étranger, en appliquant de bas salaires et de longues heures de travail et à créer un bloc économique en unissant le Japon à la Mandchourie. C'est tout. Et c'est maigre.

Ce n'est pas sur les chefs actuels de l'Union des Marins Japonais qu'il faudra compter pour empêcher la guerre!

Parmi nos lettres

Comment être internationaliste

Le camarade Van Zurk adresse les critiques suivantes aux réflexions de R. Louzon (« Faits de la Quinzaine » du dernier numéro) :

J'avoue avoir été passablement surpris en lisant l'article de Louzon, dans les « Faits de la Quinzaine » de la dernière R. P., *sur la politique du prolétariat à l'égard d'une Allemagne redevenue républicaine. Une fois de plus, Louzon se fait le champion du droit bourgeois. Déjà, à propos de l'Anschluss, le point de vue de Louzon m'avait paru peu compatible avec l'attitude que doit prendre le prolétariat révolutionnaire dans les problèmes essentiellement bourgeois comme l'Anschluss. Cette fois-ci, en réclamant des colonies pour une Allemagne redevenue « normale » (mais quand même impérialiste) il dépasse les bornes. De quel droit (je ne parle pas d'un droit abstrait, mais d'un droit concret, s'appuyant sur des bases réelles) une Allemagne républicaine pourrait-elle exiger qu'on lui rende ses colonies et en vertu de quels principes le prolétariat devrait-il s'associer à cette revendication ?*

L'Allemagne a perdu la guerre qui fût un conflit entre deux impérialismes. Elle a perdu ses colonies en perdant cette guerre. Rien de plus juste. Si l'Allemagne ne peut pas subsister sans ses colonies, elle n'a qu'à les reconquérir par la force des armes. Et si elle le fait, au prolétariat allemand de s'interposer d'acord avec le prolétariat mondial. Voilà comment je comprends l'internationalisme ouvrier. Le « droit incontestable » que Louzon défend et que la classe ouvrière devrait défendre pour le compte de la bourgeoisie n'est qu'une fumisterie si on le sépare des faits et des conséquences qui s'en découlent. Selon ce droit, l'Allemagne a, non seulement droit à ses colonies perdues, mais encore à des territoires bien plus vastes puisque l'Allemagne a une population plus importante que la France. Voilà donc ce à quoi la défense de ce droit nous mènerait : à une guerre coloniale, car défendre ce droit sans vouloir en accepter les conséquences, est un non-sens.

Louzon dit encore que « la classe ouvrière est maintenant suffisamment puissante pour pouvoir influencer la politique bourgeoise ». Si vraiment le prolétariat était aussi puissant que l'affirme Louzon, comment se fait-il que la classe ouvrière est partout en retraite, essuie échec sur échec et ne se montre même pas capable de gagner la moindre petite grève. Je vois mal le prolétariat, actuellement partout sur la défensive, s'imposer dans la politique extérieure de ses maîtres. Tout cela me paraît bien vague.

Il y a deux manières d'être internationaliste. L'une consiste à s'abstraire des conditions concrètes dans lesquelles se posent aujourd'hui les relations entre nations, à se refuser de prendre position à leur égard, du fait que, du moment que nous sommes internationalistes, cela ne nous regarde pas. C'est la manière de Van Zurk.

Chez Van Zurk elle est toute sincérité, elle n'est que l'expression d'un internationalisme qui aurait peur de déroger s'il consistait en autre chose qu'à prôner la disparition des nations ; mais elle est aussi celle de nombreux impérialistes camouflés qui se découvrent tout à coup de purs « internationalistes » dès qu'il s'agit de combattre des mouvements nationaux conduits contre l'impérialisme de leur propre pays. Par exemple, les socialistes français des colonies qui condamnent — au nom de l' « internationalisme » — les revendications d'indépendance des indigènes. De même, il se découvre maintenant de farouches anti-colonialistes qui n'admettent aucun changement à la situation du Cameroun ou du Tanganyka, si ce n'est de leur donner la complète indépendance qui aboutit, en fait, à maintenir ces pays, *sine die*, sous la domination française et anglaise.

Il est une seconde manière d'être internationaliste ; c'est celle que nous nous efforçons de pratiquer. Elle consiste, chaque fois qu'un prolétariat peut y avoir intérêt, à prendre nettement parti contre les intérêts nationaux du pays auquel nous appartenons (c'est-à-dire les intérêts de la classe dominante de ce pays), même si cela doit servir les intérêts nationaux d'autres pays.

Or, dans le cas présent, il est bien certain que le traitement infligé à l'Allemagne par les Alliés a largement contribué au succès d'Hitler. Donner à l'Allemagne l'assurance que son retour à un régime où le prolétariat aurait retrouvé le droit de s'exprimer, de s'organiser et de faire grève, amènerait la disparition de celles des clauses du traité de Versailles qui sont le plus manifestement destinées uniquement à servir les intérêts impérialistes des vainqueurs, serait aider puissamment à l'installation du nouveau régime.

Un double résultat serait dès lors atteint. D'une part, le prolétariat allemand retrouverait ses droits élémentaires ; d'autre part, on aurait fait progresser considérablement l'internationalisme, bien qu'il ne se soit agi que d'intérêts nationaux : le jour, en effet, où l'on parviendra à créer dans un pays un mouvement de masse sérieux contre les intérêts nationaux de ce pays, en faveur d'intérêts, même purement nationaux, d'autres pays, on aura ébranlé par des actes, et non plus seulement par des paroles, ce qui est à la base de la solidarité nationale : être toujours avec « son pays », contre les autres.

R. L.

La corruption bourgeoise

Le camarade Giraud, ancien trésorier de la Fédération unitaire du Bâtiment, et vieil abonné de la *R.P.*, nous communique ces réflexions sur les polémiques intérieures du Parti socialiste auquel il appartient :

J'avais à peine terminé la lecture de votre intéressante revue, que mon attention était attirée par un article de M. Pomméra paru dans le Combat Marxiste *du 15 juin, reproduisant un extrait du journal de Sarraut,* La Dépêche de Toulouse, *qui démontrera aux ouvriers socialistes que la corruption peut prendre des formes particulièrement repoussantes. Voici la citation :*

« On sait que cette Fédération (de la Seine) en son congrès, n'a pas voté sur moins de deux douzaines de textes, ce qui, de mémoire de socialiste parisien, ne s'était jamais vu. Mais, si l'on considère l'ensemble de ces textes, l'on s'aperçoit qu'il constitue une sorte de cocktail étrange où l'on retrouve un néo-hervéisme insurrectionnel — qui, sous cette forme et de notre temps, est du bolchevisme, ce « blanquisme à la sauce tartare » dont parla un jour M. Rappoport — mélangé d'un néo-socialisme de la moins pure essence, celui qui s'imprègne de corporatisme fasciste, corsé enfin d'un antiparlementarisme inspiré chez les uns par des relents d'anarchisme, chez les autres par l'attrait de nouveauté du fascisme ».

Or, qui traite ainsi de fascistes certaines tendances du mouvement socialiste ? Mayeras, rédacteur au Populair *de Paris et... à la* Dépêche de Toulouse.

Les braves « prolos » socialistes souscrivent au Populaire *pour payer les rédacteurs ; pendant ce temps, l'un d'eux les « arrange » dans* La Dépêche. *Ce travail accompli, il peut passer à la caisse : Mayeras a accompli une belle besogne.*

NOTES SUR L'U.R.S.S.

Guépéou change de nom

Ces derniers mois on a « rationalisé » tous les organes dirigeants de l'Etat : peu à peu les collèges (Conseils) de direction des grands commissariats ont été remplacés par des chefs uniques tout-puissants. C'est ainsi qu'à la guerre, comme ailleurs, il n'est plus besoin de réunir les membres du Conseil Révolutionnaire pour prendre une décision de quelque importance, Vorochilov décidera tout seul. Nous savons bien que tous les membres des conseils de direction étaient si bien choisis et contrôlés que l'unanimité était devenue une coutume dans toutes les décisions d'approbation ou d'application des directives du dictateur ! Et pourtant, ces réformes faciliteront encore le rôle directeur du bureau politique du parti et concentreront la conduite de l'appareil d'Etat en un plus petit nombre de mains. C'est la caractéristique de cette « rationalisation ».

Le dernier de tous, Guépéou fut touché, il vient d'être « refondu » en un nouveau « Commissariat du peuple à l'Intérieur ». Voyons de quoi ils'agit.

Guépéou — épellation des initiales de trois mots signifiant : Direction politique d'Etat — avait atteint au cours du régime stalinien un tel degré de développement qu'il était devenu une immense administration disposant, en dehors de ses propres effectifs, de toute la milice du pays, de centaines de prisons ou camp de concentration et organisant la vie et le travail de plusieurs centaines de mille de déportés ou prisonniers, que, pour la plupart, il exploitait lui-même dans des usines et de grands chantiers de construction. Quant à ses propres effectifs, qu'on juge de leur importance : l'armée spéciale de Guépéou comprend environ cent mille soldats de métier méticuleusement choisis, bien nourris et éduqués aussi étroitement qu'en sont capables les bolcheviks. Cette armée est un modèle du genre tant au point de vue discipline et dévouement qu'à celui de l'aspect extérieur ; il nous souvient, lors du suicide de la femme de Staline, il y a deux ans, du spectacle imposant qu'offrait la garde du dictateur sur le chemin du cimetière. Deux rangs d'officiers de Guépéou sur des chevaux de toute beauté, puis un rang d'élèves de l'école spéciale d'officiers de Guépéou, et enfin la milice qui faisait refluer la foule. Notons, en passant que Staline évite soigneusement la promiscuité du grand public et, craignant un attentat, on avait fait évacuer les trottoirs sur tout le parcours, même dans une rue étroite (la Volkondka) ; des agents de Guépéou veillaient de l'intérieur des maisons à ce que toutes les fenêtres donnant sur la rue restent closes, quant au cortège il était exclusivement composé, en plus des officiels, de « l'élite » des communistes, des organisations moscovites du parti les plus sûres.

Pour donner une idée des précautions prises, ajoutons que dans chaque rang de huit, le premier et le huitième avaient été spécialement choisis et avaient pour mission d'empêcher toute infiltration étrangère au cortège.

L'armée de Guépéou remplit les missions les plus diverses : disséminée dans les postes frontières, elle veille à l'espionnage, la contrebande et la fuite à l'étranger des citoyens soviétiques ; elle garde dans les camps d'exil et les usines de Guépéou les condamnés, elle réprime tous les mouvements dirigés contre la « sûreté » du tout puissant Etat, c'est elle aussi qui arrête à deux heures du matin le prévenu de crime de trahison ou d'opinion, c'est elle enfin qui fournit les fusilleurs des condamnés à mort.

Mieux que la Sûreté Générale, Guépéou a su organiser le mouchardage, elle a ses informateurs en éveil plus ou moins bénévoles dans tous les établissements et milieux, et ses « Carnets B » bien à jour, grâce à quoi toutes les oppositions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti, ont été rapidement découvertes et détruites.

On comprend le frisson de terreur qui étreint le citoyen soviétique rien qu'au nom de Guépéou, et c'est pourq tant de rumeurs ont circulé depuis trois mois en UR et même à l'étranger (voyez la R.P. du 10 juin dern lorsqu'on eut vent d'une réorganisation imminente de Direction politique d'Etat. Beaucoup ont espéré sa s pression.

Le décret du 10 juillet, malgré ses équivoques, ne la plus subsister aucun doute, car il ne restreint, pas p qu'il ne supprime la Guépéou ; il l'élargit et la rén en lui donnant un nouveau nom.

Ce décret institue un Commissariat de l'Intérieur d lequel entrent en entier l'appareil et l'armée de Guépé Bien mieux, le chef de la Guépéou, Iagoda, devient Commissaire du peuple à l'intérieur et ses deux plus p ches collaborateurs deviennent ses uniques adjoints, pa eux le célèbre Agranov, spécialisé depuis longtemps d la direction de la répression contre les anarchistes, syndicalistes, les socialistes et les dissidents du mou ment communiste.

Le nouveau commissariat comprend entre autres :

1) Une Direction générale de la Sûreté d'Etat ;

2) Une Direction générale de la protection des frontiè et de la surveillance intérieure ;

3) Une Direction générale de la milice ;

4) Une Direction générale des camps de concentrat et d'exil ;

En un mot, aucune des fonctions de la Guépéou été oubliée.

Le Collège judiciaire de Guépéou est supprimé, m un nouveau Conseil de l'Intérieur pourra décider *sans ju ment* de l'exil et du bagne jusqu'à cinq ans (renouvelab sans doute) et de l'expulsion. Quant aux délits qui « m teront » un jugement, ils pourront, selon le cas, pa devant les tribunaux civils ou militaires. Comme exemp le décret cite que la trahison envers la patrie, la terr les affaires de bombes ressortiront des tribunaux militai Rappelons que le seul fait de traverser la frontière s autre but que de quitter l'URSS, taxé de trahison env la patrie, est puni de mort.

Pas plus qu'auparavant, il n'est mentionné de dé politiques ou d'opinion, c'est-à-dire que ceux-ci contin ront d'être incorporés aux attentats contre la sûreté l'Etat ou à la trahison envers la patrie et jugés com tels par les tribunaux militaires ou le nouveau Conseil l'Intérieur.

Car, pour nous, ce n'est pas d'étiquette qu'il s'a l'ancienne « Tchéka » n'a rien gagné à s'appeler G péou et celle-ci ne gagnerait à devenir le commissariat l'Intérieur que si on lui enlevait le droit d'arrêter le simple soupçon, d'emprisonner et de déporter sans gement, d'organiser le mouchardage politique, d'exer une censure sans égale sur les lettres, les écrits, les liv et les journaux, et si à défaut du droit d'exprimer opinions différentes de celles du Gouvernement, on acc dait au moins celui de défense devant un tribunal c et *public* aux courageux révolutionnaires qui continu à penser par eux-mêmes et tiennent la liberté d'opin des prolétaires comme un des buts primordiaux de to révolution sociale.

D'aucuns voient dans cette dernière réforme un adou sement de la dictature, c'est ce que Moscou cherche ha lement à faire croire, mais nous venons de montrer q n'y a rien de changé quant à ce qui intéresse les trav leurs. D'autres ont émis l'idée que la toute puissance Guépéou était devenue dangereuse pour la dictature e même et que Staline a exigé cette transformation, l'i aurait quelque logique si l'on avait changé autre ch que l'étiquette, mais on n'a pas touché à l'appareil et effectifs de Guépéou et ses chefs ont reçu un pouv analogue et plus étendu, donc les causes de la réfor sont ailleurs.

La politique extérieure de l'U.R.S.S. de ces derni mois (course fébrile aux armements avec échange de v tes entre chimistes militaires italiens et soviétiques et s cialistes de l'aviation de différents pays (France, Polog etc.), accord d'avantages spéciaux aux travailleurs usines de guerre, lois « scélérates » contre la trahison

vers la patrie, culture intense d'un patriotisme soviétique et concentration de la direction de chaque branche de la vie du pays dans les mains d'un seul Commissaire), prouve qu'on se prépare à fond à une guerre qu'on croit imminente et la suppression du mot très impopulaire et exécré de Guépéou suivie d'une transformation formelle suffisamment compliquée pour permettre quelques espérances de justice plus régulière, fait partie d'une préparation psychologique de la population, la « rapproche » de son gouvernement. D'autre part, les domaines et l'étendue de l'activité de la Direction politique d'Etat en avaient fait virtuellement un ministère de l'intérieur et cette situation demandait à être régularisée.

La politique extérieure récente de l'U.R.S.S. marque aussi un nouveau tournant que d'aucuns ont appelé élégamment une « Nep diplomatique ». Le gouvernement de l'U.R.S.S. recherche avec beaucoup d'insistance et d'esprit de concession l'alliance avec la France bourgeoise et ses satellites et aussi l'amitié de l'Angleterre et de l'Amérique « démocratiques », mais quand on a le passé de la Révolution d'Octobre on doit donner des preuves de sa bonne volonté et arrondir quelques angles. Quand on recherche une alliance avec Barthou et Weygand, on doit appuyer ses désirs par une politique intérieure appropriée, les mesures citées plus haut en font foi et la suppression du mot Guépéou ne serait ici que ce petit coup de « polissage » dont ont besoin les éléments libéraux bourgeois des pays capitalistes sur lesquels s'appuie la politique extérieure soviétique pour préparer son entrée définitive dans le concert des nations « civilisées ».

Tous les Herriot n'auront même plus l'ombre d'un remord de conscience, quand ils défendront l'entrée de l'U.R.S.S. à la S.D.N., car elle sera une nation « comme les autres », avec ses ministères de l'Intérieur et de la Justice, et son propre patriotisme.

Voilà, nous semble-t-il, de quelles considérations se sont inspirés les dirigeants bolcheviks pour « débaptiser » Guépéou.

Donc, l'adoucissement tant espéré du régime de Guépéou n'est, en réalité, que le changement de nom de la Direction Politique d'Etat. La « Pravda » du 11 juillet, le fait d'ailleurs comprendre à qui sait lire quand elle écrit que cette mesure n'indique en rien un affaiblissement de la dictature dite « *du prolétariat* ».

M. Yvon.

N.B. — Rectifions une coquille dans nos dernières notes (R.P. du 10 juillet), dernière colonne, 23e ligne du haut, il faut lire ...*vie si riche et si diverse*, au lieu de *si divine*.

Après la 34e ligne, la phrase de la Pravda dont il est question par la suite a été omise, la voici: *Pour la patrie, pour son honneur et sa gloire, pour sa puissance et sa prospérité!* (en caractères gras dans le texte).

De *Candide*, cet écho sur le Conseil de Cabinet qui suivit la déposition de Tardieu :

A la fin du conseil, M. Marquet était allé à M. Tardieu la main tendue :

— J'avais cru que vous aviez pu être entraîné à une légèreté, à une imprudence, lui avait-il dit. *Mais après avoir entendu vos explications, je vous comprends, je vous approuve et je vous félicite de votre courage.*

Est-ce exact ?

Et, si oui, qu'en pensent les copains de Marquet au bureau confédéral ?

Poser la question de confiance contre les 40 heures, et soutenir Tardieu, c'est complet !

Une victime du Guépéou

Serge TIOUNOV

Serge Tiounov a une quarantaine d'années. Il était ouvrier métallo dans l'Oural. Entré au parti en 1916. *En* 1923, *il est arrêté comme appartenant au* Groupe Ouvrier, *et est exclu du parti. Par la suite, il est réintégré et devient recteur de la faculté ouvrière « Lénine ». C'est un camarade très éclairé, possédant de très grandes connaissances dans le domaine des sciences sociales, et ayant donné un cours d'économie politique à l'Université.*

On l'a inculpé comme rédacteur de l'organe des Groupes Ouvriers La voie ouvrière vers le pouvoir *(Rabotchi Pout'k Vlacti), paraissant illégalement à Moscou. Enformé dans l'isolateur politique de Verknie-Ouralsk, le* 14 *novembre* 1929 *il commença la grève de la faim, réclamant un jugement public avec une défense véritable, ou bien la libération. Il n'a jamais pu obtenir ni l'un ni l'autre. Et depuis il va de prison en prison : Moscou, Tchéliabinsk, Verkné-Ouralsk, puis encore Moscou et Verkné-Ouralsk.*

(Voyez la *R.P.* du 10 juillet).

Nous réclamons pour TIOUNOV comme pour VICTOR-SERGE, comme pour tous les prolétaires russes accusés d'être des « contre-révolutionnaires »

UN JUGEMENT PUBLIC

où les droits de la défense seront respectés !

SOUS LE SIGNE DE LA BONNE FOI...

Le Congrès du S.N. des Instituteurs veut la fusion

4, 5, 6 août, à Nice, trois journées du Congrès du Syndicat National des Instituteurs.

Notre ami Ballereau, de l'Indre, nous en donnera dans le prochain numéro le compte-rendu détaillé que nous n'avons pu recevoir à temps pour ce numéro-ci. Avant d'en venir à la question qui a dominé ce Congrès, celle de l'*Unité syndicale*, je voudrais en donner une impression d'ensemble; elle se résume dans ces mots:

Un grand et honnête Congrès

Un Congrès vivant marqué de débats passionnés mais jamais tumultueux parce que méthodiquement organisé et conduit — parce que l'atmosphère saine d'une organisation saine (1) permet une discipline qu'il est aisé à tous de consentir.

Point de ces fiévreux mouvements de séances comme nous en avons tant connu dans les congrès unitaires ! Point de controverses infinies et stériles sur des questions de procédure et des détails infimes avec débaillages de lettres et interprétations de textes ! Point de votes par mandats à propos de tout et de rien !

Cela tient, j'en suis persuadé, à l'absence de « fractions organisées » au sein du S.N. Non qu'il n'y existe pas des tendances diverses, mais elles ne sont pas cristallisées, en cliques, autour de quelques hommes ou, en sectes, autour d'une organisation. Si bien qu'il y a beaucoup de brèves interventions et pas de discours kilométriques. Peu d'interventions, sauf celles des rapporteurs — et encore — ont dépassé les vingt minutes. Ainsi le droit d'expression des opinions s'exerce à fond (2). Les divergences se font jour par degrés et non par oppositions brutales et quelques fois factices. De l'intervention de Blain (du Rhône) contre Jouhaux à celle de Terrien (Gironde) parlant « instituteur », il y a cinquante nuances différentes.

C'était un débat, à la Fédération unitaire de l'Enseignement, entre les centristes et nous sur l'organisation des tendances. L'expérience de Nice — comme celle de Paris l'an dernier — montre qu'il vaut mieux ne pas organiser de tendances avec réunions, désignation des orateurs, préparation de motions communes et parfois des manœuvres grâce auxquelles on les imposera ! Il est dix fois préférable — et plus syndical — que les délégués arrivent de leur département avec leurs mandats et leurs motions — qu'elles soient confrontées en commun — unifiées ou rapprochées en commissions et que le Congrès vote sur elles.

Cela ne signifie pas qu'il faut mettre à l'organisation des tendances des empêchements statutaires, qui seraient pratiquement vains et souvent dangereux et provocateurs; cela signifie simplement que tous ceux qui ont du bon sens devront veiller à ce que la passion « sectaire » ne vienne pas enfiévrer un organisme bien portant.

Je me permets d'insister sur cet aspect du Congrès, c'est qu'à l'heure où l'on entrevoir la fusion entre les Fédérations unitaire et la Confédérée de l'Enseignement, il y a utilité à prier les unitaires de laisser à la porte de la maison commune leurs faiblesses et de n'y apporter que leur force.

Et je pense que cela devait être dit par quelqu'un qui se sent d'autant plus « unitaire » qu'il est davantage confédéré.

A la lumière du Congrès de Nice, le divorce entre le bureau confédéral et le Syndicat National des instituteurs apparaît accentué. A-t-on entendu un orateur défendre la position de la C.G.T. sur la question du « Plan » comme sur celle de l'Unité syndicale et de son orientation syndicale ? Je ne crois pas. Mais ce divorce, si on ne cherche pas à le masquer, on ne cherche pas non plus à l'exaspérer d'abord parce que, le 12 février, Jouhaux a bien exécuté l'essentiel du geste à faire — et ensuite parce qu'on garde le souci au S.N. de ne point créer dans la C.G.T. une lutte de tendances qui comporterait, en plus des autres, le risque d'apparaître comme une tentative des « intellectuels » que nous sommes pour accaparer la C.G.T. fondée par les « manuels ».

Incontestablement, l'intervention de Vivès, le 5 août, a caractérisé avec une grande force et une grande souplesse les divergences qui séparent le bureau confédéral et le S.N. ; cette intervention a dominé les deux premières journées du Congrès ; nous l'avons écouté la gorge serrée ; et la longue ovation, *l'Internationale*, qui mirent le dernier accent à cet exposé, n'avaient rien de ces manifestations préparées dont nous avons eu l'occasion de nous lasser ; ils étaient non l'hommage à un talent « d'orateur », non même l'hommage à un long effort poursuivi à travers l'année, à une conscience syndicaliste, mais le geste par lequel le Congrès prenant à son compte les idées émises, d'un seul cœur s'engageait sur le chemin de la transformation sociale.

L'Unité Syndicale

Le débat sur l'*Unité syndicale* fut précédé d'un excellent prélude. L'U.D.C. des Alpes-Maritimes organisait, de concert avec les unitaires, les autonomes, les partis politiques d'extrême-gauche et la Ligue des Droits de l'Homme, pour le 4 août, à 18 h. 30, une grande manifestation contre la guerre et le fascisme : aller en cortège, déposer des fleurs au monument aux victimes de la « dernière » ; ces morts qui nous appartiennent, qui sont nos frères assassinés et dont nous avons trop abandonné la mémoire aux bons soins de leurs assassins et complices !

J'avais, en ma qualité de délégué à la commission administrative de l'U.D.C. des A.-M., la tâche d'inviter le Congrès à participer en masse à cette manifestation commune. Sa réponse ne pouvait être douteuse et elle ne le fut pas. Et un gros millier d'institutrices et d'instituteurs confédérés défilèrent aux côtés des travailleurs de toutes tendances et saluèrent de l'*Internationale* les victimes de tous les nationalismes.

Position du bureau syndical

Elle apparaît tout de suite comme extrêmement favorable à l'unité. Le secrétaire de la F.U. de l'E. ayant écrit à Delmas pour lui demander l'audition d'une délégation du Congrès de Montpellier, celui-ci a répondu par l'acceptation du bureau, puis il a confirmé télégraphiquement cette acceptation.

Dépassant largement le cadre de la motion de Japy, le bureau syndical est disposé à proposer aux unitaires

(1) Un signe de cette santé de l'organisation. Les militants Delmas, Vivès, Levasseur, y apparaissent comme extrêmement estimés et aimés par le Congrès — mais ils n'y sont pas « tabous » et la salle sait réagir avec vigueur lorsqu'ils n'expriment pas son sentiment.

(2) Une seule restriction. Au débat sur l'unité syndicale qui était le plus important, on a dû limiter le droit de parole aux orateurs inscrits; je crois qu'il serait sage à l'avenir de ne pas prévoir de « distractions » pour les délégués le dernier soir, de manière que le Congrès ait toujours la ressource de décider une séance de nuit, si elle devient nécessaire.

la fusion des deux fédération par un Congrès sur la base de la représentation proportionnelle. Cette fusion soulève pourtant une difficulté matérielle ; en effet la F.U.E. comprend des professeurs et le S.N. des instituteurs n'en contient pas. Strictement, c'est la F.G. confédérée de l'Enseignement qui devrait négocier la fusion avec la F.U., mais ces deux fédérations n'ont pas la même constitution interne ; la F.U. est constituée par des syndicats uniques groupant dans son sein toutes les catégories d'enseignants, alors que la Fédération confédérée est une véritable fédération de syndicats (instituteurs, professeurs, répétiteurs, etc...). Mais Delmas se déclare certain que cette difficulté sera surmontée.

Vivès, après avoir déclaré que l'unité dans l'enseignement serait faite dès que les unitaires le voudraient, étudie la question de l'Unité syndicale dans le cadre national. Il montre quelque appréhension de l'attitude nouvelle des unitaires qui vient « d'en haut » et non de la base ; il condamne les syndicats « uniques », mais aussi il dit l'insuffisance de la position prise à Japy et à la Mutualité par la C.G.T., et il voudrait voir la C.G.T. se diriger vers le congrès de fusion.

Les Syndicats Uniques

Deux jeunes camarades de l'Isère, Royer et Berthet, ont défendu la thèse du *Syndicat unique* avec beaucoup d'allant et de sincérité. L'ardeur juvénile de Berthet a recueilli plus d'applaudissements qu'elle n'a emporté de convictions. Plusieurs camarades (Babau, Hagnauer...) ont combattu cette formule comme dangereuse. Leurs statuts en mains, les jeunes camarades de l'Isère ont essayé de nier les dangers du S.U. Ils s'abusent sur le pouvoir des « chiffons de papier ». Si les syndicats uniques durent et que durent aussi les deux centrales adverses, ils seront le champ et l'enjeu de leurs disputes ; les divergences des mots d'ordre d'en haut amèneront les querelles d'en bas et l'un des morceaux du syndicat unique, sinon tous, devront bien arriver à être *indisciplinés dans l'action*, ce qu'aucune centrale ne pourra tolérer longtemps. D'où exclusions et formation d'une nouvelle centrale. Jolie unité !

Les syndicats uniques n'ont qu'une signification : ils sont une pression sur la C.G.T. pour lui faire accepter la fusion. Ils n'auront servi à quelque chose que s'ils sont appelés à disparaître très bientôt. Sinon, ils augmenteront le désordre et détruiront même l'esprit d'unité.

Rappel d'histoire

Boully (Haute-Loire) ne nous a point rajeunis, hélas ! Il nous a rappelé cette période 1919-1920 où la Fédération des Amicales en train de se transformer en S.N. postulait son entrée globale dans la Fédération de l'Enseignement laïque (alors confédérée, puisque la C.G.T.U. n'existait point), entrée globale qui lui fut refusée : Bouët craignait de voir noyé sous le nombre le noyau syndicaliste de « sa » Fédération. Boully pense que ce fut là une lourde faute — et il adjure le Congrès de ne pas en renouveler une semblable et d'être aussi accueillant que possible pour les organisations unitaires.

La journée du 5 août se termine dans l'optimisme général. On croit arriver à l'unité corporative, prélude de l'unité nationale. Pour moi, qui connais bien la maison d'en face, je ne participe que modérément à ces espoirs. Et je pense que la fusion que les unitaires nous proposeront comportera bien encore un *si* ou un *mais*... et que ce *si* ou ce *mais* nous ne le lèverons pas facilement.

L'arrivée des unitaires

Le 6 au matin, une délégation unitaire est présente dès l'ouverture du Congrès : c'est celle de l'Internationale de l'Enseignement dont le porte-parole sera Cogniot; mais elle n'apporte point les propositions du Congrès unitaire de Montpellier.

Bientôt la délégation de la Fédération unitaire arrive ; elle est composée des centristes Aulas et Auber et d'un représentant de M.O.R., Labrunie. Pas de représentant de la tendance Rollo-Barrué qui voulait l'unité corporative immédiate. Cela seul est une indication.

Le Congrès ne la perçoit pas : la mosaïque unitaire lui est aussi étrangère que la mosaïque de l'Amérique centrale peut l'être à un Chinois. Accompagnés de Delmas, les délégués unitaires gravissent l'escalier de la tribune. Tout le Congrès debout, ardent, frémissant les accueille d'une ovation prolongée et d'une puissante *Internationale*. A cette seconde, l'unité faite dans les cœurs ne semble plus devoir être qu'une formalité.

Les propositions unitaires

Aulas a la parole.

Il lui incombe une difficile mission : celle de disperser les espérances que son arrivée à la tribune a fait naître. Et à mesure qu'il parle la déception s'affirme, les congressistes s'interrogent. Aulas n'apporte point la fusion corporative — celle qui jetterait les trois mille adhérents de la Fédération unitaire parmi les quatre-vingt cinq mille adhérents de la Fédération confédérée. Il n'apporte qu'une invitation à l'*action commune* et à une *pression* sur la C.G.T. en vue d'aboutir au Congrès de fusion. Et il lit le texte voté à Montpellier :

A l'heure présente où le gouvernement profasciste pratique une féroce politique d'exploitation de la classe ouvrière en général et du personnel enseignant en particulier, le Congrès rappelle les multiples décrets-lois frappant les traitements, les indemnités et les retraites des fonctionnaires et sabotant d'une façon scandaleuse l'instruction populaire. Il dénonce la recrudescence de la répression de classe frappant durement les militants de la classe ouvrière et les antifascistes de toutes tendances. Il se dresse avec véhémence contre le danger du fascisme, pourvoyeur de répression, de misère générale et de guerre impérialiste.

Le Congrès, considérant l'extrême gravité de la situation actuelle, estime absolument indispensable le large rassemblement des travailleurs manuels et intellectuels, sans distinction de tendances, en vue de l'organisation de la lutte défensive et offensive. Il propose en conséquence au S.N. et à la F.G.E. l'adoption en commun d'un programme revendicatif d'action immédiate, s'inspirant par exemple des mots d'ordre ci-dessous :

1° Abrogation des décrets-lois qui doivent être ratifiés en octobre par le Parlement ;

2° Résistance à toute atteinte aux conditions de vie et de travail du corps enseignant ;

3° Contre l'aggravation du statut des fonctionnaires ;

4° Contre le fascisme et en particulier contre toute maniestation fasciste dans l'enseignement ;

5° Contre la répression administrative et gouvernementale ;

6° Pour les libertés ouvrières, le droit syndical des fonctionnaires et la liberté du travail pédagogique des membres de l'enseignement ;

7° Contre la militarisation de l'école et la préparation de la guerre impérialiste.

Le Congrès estime que l'unité syndicale indispensable à la classe ouvrière est réalisable à brève échéance. Cette unité, pour être efficace et durable, doit reposer sur les bases suivantes :

a) Indépendance du syndicalisme à l'égard des gouvernements des partis politiques ainsi que des sectes philosophiques et religieuses ;

b) Liberté d'opinion et liberté d'expression ;

c) Démocratie syndicale comportant notamment la représentation des minorités aux différents organismes de direction ;

d) Reconnaissance de la lutte de classes.

Le Congrès salue le courant d'unité qui se développe dans les rangs de la classe ouvrière devant le danger commun, devant la misère sans cesse accrue, le fascisme et la guerre menaçants. Le prolétariat à quelque centrale qu'il appartienne, s'oriente avec résolution et enthousiasme, vers l'unité syndicale.

La Fédération unitaire de l'enseignement et la C.G.T.U. se félicitent de leur large contribution au développement du mouvement qui porte les travailleurs manuels et intellectuels vers l'unité totale.

En conséquence, le Congrès de la Fédération unitaire de l'enseignement demande au S.N. réuni en Congrès à Nice et à l'ensemble des adhérents de la F.G.C. d'agir auprès de la C.G.T. pour qu'elle réponde favorablement aux propositions de la C.G.T.U. en vue de la convocation

rapide du Congrès de fusion des centrales syndicales ;

Engage fraternellement le S.N. à appuyer auprès du S.P.I., l'invitation de l'I.T.E., relative à l'unité internationale.

Delmas

Delmas va répondre à Aulas avec cette simplicité et cette sincérité qui forment le fond de son ascendant sur les congressistes. En substance, il marque la désillusion du S.N. qui veut l'*unité avec rage* pour sa vie propre et pour l'exemple à donner aux autres travailleurs. Il faut utiliser le télégraphe et le téléphone entre Nice et Montpellier pour que le Congrès unitaire sache dans quel esprit fraternel la fusion est offerte. Comme le S.N. ne craint pas d'aller au-delà des indications de sa centrale, la F.U. doit aussi se porter en avant sur le chemin de l'unité ; le Congrès de Nice, dut-il siéger toute la nuit, ne se séparera pas avant d'avoir reçu une nouvelle réponse de la F.U.

Cogniot et l'Internationale de l'Enseignement

Cogniot à son tour apporte les propositions de son organisation tendant à un rapprochement entre l'I.T.E. et le S.P.I., l'organisation pédagogique internationale réformiste.

La motion du Syndicat National

L'après-midi, après le vote du rapport moral, la commission de l'unité apporte devant le congrès le texte suivant :

Le Congrès du S.N. :

Considérant que la classe ouvrière ne pourra soutenir efficacement ses revendications immédiates et accomplir sa mission historique que si elle est entièrement unie sur la base de ses intérêts économiques ;

Considérant qu'en raison de la situation actuelle nationale et internationale l'unité syndicale est plus urgente que jamais, affirme sa volonté de réaliser l'unité organique totale, rapide et loyale, dans le cadre corporatif et sur le plan national et international; donne mandat au bureau:

1° D'entrer, après accord avec la Fédération confédérée, en rapports avec la Fédération unitaire de l'enseignement, pour étudier les modalités de la fusion immédiate des deux Fédérations ;

2° De demander à la C.A. de la C.G.T. de mettre à l'ordre du jour du Comité confédéral national d'octobre la question de la réalisation pratique immédiate de l'unité organique nationale ;

3° De faire défendre un projet d'unité totale prévoyant : a) une prise de contact préalable du sommet à la base, entre les représentants responsables des diverses organisations (Confédérations, Fédération, Syndicats confédérés, unitaires, autonomes) ; b) des assemblées générales de fusion des Syndicats, des Congrès fédéraux de fusions corporatives et, enfin, un Congrès confédéral de fusion.

Le Congrès affirme que, pour être efficace et durable, l'unité syndicale doit se réaliser en plein accord sur les directives suivantes :

1° Indépendance totale du syndicalisme à l'égard des gouvernements, des partis politiques, des organisations religieuses et philosophiques ;

2° Démocratie syndicale qui comporte la liberté d'opinion, d'expression et le droit de représentation des minorités ;

3° Le respect de la discipline dans l'action.

Le Congrès, persuadé que la réalisation immédiate de l'unité dans l'Enseignement créerait un courant irrésistible, capable d'entraîner l'adhésion générale de la classe ouvrière, exhorte la Fédération unitaire réunie en Congrès à Montpellier, à faire siennes les propositions formulées ci-dessus et à permettre ainsi parmi les travailleurs de l'Enseignement, la réalisation de l'unité corporative immédiate, prélude de l'unité organique totale, que le S.N. croit réalisable avant le 1er janvier 1935.

Trois sincérités

La motion lue et acclamée, au moment de passer au vote, Berthet, de l'Isère, se précipite à la tribune : il veut défendre une fois encore la constitution de syndicats « uniques ». Aulas doit apporter sa réponse et l'heure du train arrive.

Une minute de confusion extrêmement émouvant

Trois hommes à la tribune, trois sincérités : Berthe toute sa jeunesse et sa belle confiance en son « pla Delmas, mince et calme ; Aulas, bouillonnant mais de lui.

Trois points de vue qui, si l'homme était toujo partout égal à lui-même, nous conduiraient l'un et à l'unité rapide — et qui pourtant à cette heure s sent. Il faut entendre Aulas exprimer sa pensée et c le résultat de ses conversations téléphoniques avec pellier. Il parle, plus animé que le matin, avec pui et précision.

Un grand pas est fait, certes, mais les espoirs du ne sont point encore réalisés.

Aulas se refuse à quitter la classe ouvrière groupée la C.G.T.U., surtout à l'heure où cette C.G.T.U. s enfin de son sectarisme, prend la position traditio de sa Fédération de l'Enseignement et accepte le Co de fusion global ; il faut que la C.G.T. accepte elle par son comité confédéral d'octobre, le Congrès de fu le meilleur moyen de le lui faire accepter, c'est de plier les fusions conditionnelles comme celle qu'Aula pose et qu'il résume ainsi :

> « La fusion sera immédiate entre le S.N. la Fédération de l'Enseignement si le C Confédéral, le 5 octobre, accepte de deman la C.G.T. la fusion des deux C.G.T. Le Co de fusion se tiendrait a Noël ou même avant

Position incontestablement forte — malgré tous le grets qu'elle peut susciter.

Il reste à Delmas à regretter que les unitaires osen condition à l'unité corporative. « *Poser des conditions il, c'est retarder l'heure de l'unité et risquer de bris élans profitables. Mais nous espérons que dans les s nes qui viennent les gestes définitifs seront acompli*

Et la délégation unitaire s'en va fraternellement ap die, accompagnée par les accents de *l'Internationale.*

La C.G.T. et l'Unité

Les gestes définitifs seront accomplis, a dit Delmas.

C'est par la C.G.T. qu'ils doivent l'être. Après le de la C.G.T.U. pour le Congrès de fusion global, s tiner dans le refus ne peut pas être compris ou plut ne peut être compris que comme un geste antiunit Qu'on ne parle pas des dangers que l'unité peut courir à l'organisation syndicale, que l'on n'invoque sans cesse la duplicité des communistes ; si les leçon la C.G.T.U. ne les ont point instruits, que pourron pour asservir une C.G.T. de plus de un million de m bres, eux qui ne sont pas 30.000 au parti ?

Le vrai danger pour la C.G.T. est dans la désaffec que son entêtement provoque chez ses militants jeune actifs. Si elle s'acharne à refuser la fusion, elle sera b tôt incapable d'assurer sa discipline intérieure.

Elle a raté, après le 12 février, la reconstitution de l'u sous son égide ;

Qu'elle ne rate point à cette heure la reconstitution l'unité à chances égales sinon demain l'unité se contre elle.

B. Giauffret

Un éditorial du PEUPLE a souligné les di cultés que rencontrait l'emprunt Germa Martin. — Très bien.

Mais pourquoi diable le PEUPLE a-t-il blié plusieurs placards de publicité en fave de cet emprunt ?

Au secours de Chautemps,
Au secours de la loterie,
Au secours de l'emprunt,

l'organe du syndicalisme et de son indép dance exagère.

L'Unité et les Enseignants unitaires

Un lieu commun de tous les discours et harangues du congrès de Montpellier, ce fut « l'unité syndicale domine les débats ». La façon dont ce problème a été résolu — au moins momentanément — ne donne pas une haute idée de l'esprit sincèrement unitaire des camarades. Je reviendrai plus longuement sur le détail des interventions, en particulier sur l'auto-critique effarante de Monmousseau, nouveau et indésirable champion de l'indépendance « absolue » du syndicalisme et de l'unité » à toute force. A vous dégoûter de se rencontrer avec pareils acrobates...

Les tournants de la C.G.T.U. avaient semé dans la Fédération un singulier désarroi. A l'ouverture du congrès voici quelles étaient les positions:

1°) Les purs se ralliaient à un texte « tombé du ciel » ...je veux dire « du secrétariat de la C.G.T.U. », dont la carctéristique essentielle était « le congrès de fusion des centrales syndicales ». Les syndicats uniques étaient abandonnées à leur triste sort: chiens crevés au fil de l'eau...

2°) La majorité fédérale toujours incertaine et chaotique avait une position voisine. Je passe sur ceux qui, tel l'incorrigible Bernard, sont les « mousquetaires de la scission » ou, comme Serret, vantent un idyllique congrès « préalable » de fusion qui, avec des hommes neufs et des idées neuves, dresse devant l'esprit un mirage utopique de la C.G.T. « à venir » ! L'esprit « moyen » était le suivant: contre un congrès corporatif de fusion, pour une fusion des centrales, avec cette secrète idée qu'au fond « on n'est pas trop mal dans la scission ».

3°) Les camarades de la ligue syndicaliste et ceux qui soutenaient Rollo et le Morbihan avaient, devant les tournants imprévus et les sacrés revirements, présenté un texte « donnant mandat au bureau fédéral de s'entremettre auprès du S. N. pour étudier avec lui la fusion immédiate des forces syndicales de l'Enseignement ».

*
* *

Je reviendrai sur les discours prononcés. Une commission des résolutions devant essayer d'arriver à un texte d'unanimité. Le début marcha tout seul... La conclusion souleva des oppositions irréductibles. Rollo et les camarades syndicalistes révolutionnaires défendirent le texte suivant :

« *La F. demande au S. N. d'agir auprès de la C.G.T. comme elle agit auprès de la C.G.T.U. pour qu'un congrès national d'unité soude enfin en un seul bloc les forces ouvrières de notre pays* ».

Ainsi, nous ne faisions pas dépendre la fusion corporative de la façon « formelle » dont se tiendrait le congrès général de fusion: organisé par les deux C.G.T. ou par la seule C.G.T., qu'importe pourvu qu'il se tienne!

Majoritaires confédéraux et majorité fédérale firent bloc (je parlerai dans le n° prochain des « variations » étonnantes des acrobates orthodoxes) sur un texte imposant — comme condition essentielle — le congrès de fusion organisé par deux centrales.

Au vote, 390 mandats s'affirmèrent sur ce dernier texte — 37 sur celui de Rollo, ligue syndicaliste. L'écrasement..!

Nos camarades liront dans ce même numéro l'entrevue à Nice du congrès du S.N. et de la délégation unitaire. Quand celle-ci fut de retour au complet à Montpellier, elle rendit compte de son action. Si, au point de vue des garanties, l'accord était complet, il n'en était pas de même sur le principe de la fusion. Liée par le texte voté à Montpellier, la délégation ne pouvait accepter la motion de Nice. Sans entrer dans les détails, la situation est la suivante: Si le C.C.N. de la C.G.T. (5 octobre) donne la garantie *certaine* d'un congrès de fusion organisé par les deux centrales, la fusion corporative s'opérera. Sinon le *statu quo* persistera.

Le congrès de Montpellier, hostile à une fusion corporative sans certitude d'un congrès de fusion organisé par les deux centrales, a approuvé cette position.

Rollo et ses camarades déclarèrent de leur côté que la motion de Nice leur donnait satisfaction.

*
* *

Je ne veux point — si vite — tirer de ce congrès des conclusions précipitées. Il a cependant déçu ceux qui, depuis des années, devant les injures ou l'indifférence, ont consacré le meilleur de leur énergie à la cause de l'unité. Il a surtout montré que dans la Fédération unitaire nombreux étaient ceux qui, au fond d'eux-mêmes, ne veulent pas de l'unité et se raccrochent misérablement à des questions de préséance et d'amour-propre pour reculer toujours plus loin l'heure inévitable de la fusion. Ils ne s'aperçoivent pas que si, obéissant à des ordres extérieurs, la C.G.T.U. décide un jour, sans discussion, sa propre dissolution, ils feront triste figure: obligés d'être « unitaires » par force ne craignent-ils pas d'être accueillis avec moins d'enthousiasme que ne le fut à son arrivée la délégation unitaire dont un congrès — peut-être un peu naïf! — surestimait la volonté d'unité?

Quoiqu'il en soit, les partisans de l'unité ont gagné la première manche. Ils voient leurs pires adversaires reprendre leur programme. L'heure n'est pas à désespérer, mais à persévérer. Ceux qui ont tenu en face des injures payées à tant la ligne, qui ont opposé aux calomnies des Claveri la certitude d'avoir un jour raison, continueront à défendre l'unité syndicale contre ses adversaires honteux.

J. Barrué.

BROCHURES

Wolf Bertram : **La guerre civile en Autriche** (Librairie du Travail, 1 franc).

Wolf Bertram analyse sans complaisance et sans partipris les événements de février en Autriche. Comment la social-démocratie s'est trouvée engagée dans la lutte, comment elle n'a pas su la pousser à fond, comment le Parti communiste a été incapable de se substituer à elle et comment le courage peut être vain un jour. Mais comment aussi il autorise tous les espoirs pour l'avenir.

B. G.

La Fédération de l'Enseignement dans les assises syndicales (Librairie du Travail, 1 fr. 50).

Cette forte brochure de 54 pages contient les interventions de Serret, Bouet, Salducci au Congrès confédéral unitaire de 1933 et celle de Dommanget au Congrès de la Fédération autonome (19 novembre 1933).

On sait que la Fédération de l'Enseignement est dirigée par des minoritaires qui lui ont résolument conservé une allure syndicaliste révolutionnaire : pas de collaboration de classe, indépendance (sinon théorique, du moins réelle vis-à-vis des partis), pas de fonctionnarisme syndical ; les interventions de ses militants sont celles de militants sérieux et maîtres d'eux-mêmes. Elles seront lues avec profit par tous ceux qui s'intéressent aux vicissitudes du mouvement syndical, même si, comme nous, ils ne partagent pas certains points de vue des orateurs.

B. G.

Helen Zuma Smith[e]: **Le Convoi** (Librairie du Travail, 0 fr. 25). Pages extraites de « Pas si calme ».

Le convoi dont il s'agit est celui qui vient du champ de bataille. Les blessés dont il est chargé défilent pour l'édification des patriotes de meetings. Ces pages sont empreintes de réalisme et d'un pathétique sincère.

H. C.

La renaissance du syndicalisme

Réflexions d'un syndiqué

Le « noyau » de la *R.P.* m'ayant chargé de la rubrique de la Renaissance du Syndicalisme, je vais essayer, chaque quinzaine, de donner sur l'activité des organisations ouvrières, les « réflexions d'un syndiqué » qui ne seront que des réflexions personnelles, auxquelles tous les militants qui nous lisent pourront donner les répliques qu'ils jugeront nécessaires.

L'UNITÉ SYNDICALE

Où en est-on? Quels obstacles faut-il encore surmonter? Quels écueils éviter ?

Des camarades ont dit, ici, la méfiance légitime qu'inspirent les dirigeants de la C.G.T.U. Il est certain qu'on ne peut pas prendre pour argent comptant leur profession de foi unitaire. Il y a trop peu de temps qu'ils dénonçaient comme traîtres, saboteurs et provocateurs ceux qui tenaient le langage qu'ils tiennent eux-mêmes aujourd'hui. Le comité des 22 n'est pas si loin, et l'on n'a pas encore oublié qu'au dernier congrès de la C.G.T.U. l'idée même d'un contact avec les chefs de la C.G.T. était repoussée avec indignation.

De nombreux militants essaient de percer les raisons de cette nouvelle attitude: Est-elle dictée par les Russes ? Ou bien se rend-on compte du danger fasciste? Ou encore est-ce simplement une nouvelle manœuvre pour essayer de se remplumer? Quels que soient les mobiles des communistes, le devoir des militants, vraiment unitaires, est de sauter sur l'occasion, même si l'on croit à une manœuvre, le meilleur moyen de la déjouer n'est pas d'accumuler les obstacles et de multiplier les conditions, ce qui ne pourrait que favoriser l'éclosion de syndicats dits « uniques » qui séduisent de sincères partisans de l'unité mais sont un danger pour la réalisation de cette unité.

Si la C.G.T. n'avait pas rompu les pourparlers, elle aurait sans doute obtenu de la C.G.T.U. qu'elle renonce à ces syndicats « uniques ». Qu'elle reprenne donc les pourparlers et qu'elle les reprenne avec le désir d'aboutir et non pas pour chercher des poux dans la tête des communistes. Ceux-ci, avec tous leurs défauts, représentent une fraction de la classe ouvrière avec laquelle il est indispensable de s'unir si nous ne voulons pas être écrasés.

VIEILLES RENGAINES

Pour rendre l'unité plus difficile, pour embroussailler le chemin qui y mène, l'Union des Syndicats de la Seine reprend à son compte de vieilles rengaines dont s'étaient déjà servi des anarchistes en 1922 et 23 dans la C.G.T.U. Elle veut faire de l'Indépendance du syndicalisme une arme contre l'unité : Il faut que les syndiqués communistes rompent avec leur parti ou l'obligent à renoncer à s'occuper de questions syndicales. Que nous voilà loin de la motion de Japy! Mais l'Union des Syndicats se montre beaucoup moins intransigeante quand il s'agit d'indépendance à l'égard des gouvernements et de leurs institutions de collaboration nationales et internationales. Par ailleurs, elle n'ignore pas les liens qui unissent l'Internationale syndicale à l'Internationale socialiste et presque toutes les centrales syndicales aux partis socialistes de leurs pays.

L'Union des Syndicats de la Seine n'a jamais menacé de rompre avec l'Internationale syndicale sous prétexte que, ni elle, ni la plupart de ses centrales, ne sont indépendantes à l'égard des partis.

On pourrait ajouter qu'il existe présentement dans de nombreux syndicats confédérés des syndiqués communistes qui n'ont jamais été mis en demeure de rompre avec leur parti ou de renoncer à leurs conceptions. Pourquoi vouloir aujourd'hui imposer des conditions nouvelles?

Une autre rengaine est reprise par l'Union des Syndicats aux anciens anarchistes de la C.G.T.U. qui prétendaient interdire les fractions syndicales au Parti communiste, alors qu'eux-mêmes s'étaient groupés autour d'un parti secret pour s'emparer de la direction des organisations unitaires.

Il paraît que tous les malheurs de la C.G.T.U. ont commencé du jour où elle a refusé de condamner les fractions. Sans vouloir rouvrir un débat inopportun, on pourrait répondre que si la C.G.T.U. était retombée aux mains des anarchistes, sa dégringolade aurait été infiniment plus rapide et il ya longtemps qu'on ne parlerait pas plus d'elle que de la C.G.T.S.R.

Les fractions ont, certes, leurs inconvénients, dont le principal est qu'elles faussent l'expression des assemblées syndicales quand elles obligent leurs membres à voter contre leurs sentiments personnels, quand la discipline de fraction empêche le syndiqué de s'exprimer librement. Mais le moyen de les empêcher? A mon sens, il réside surtout dans l'intelligence des dirigeants qui doivent savoir se considérer eux-mêmes, non comme les représentants d'une fraction, mais de toute l'organisation. Autrement on ne pourrait empêcher des syndiqués de se réunir à part et de se concerter. Interdire les fractions, cela aboutirait seulement à ce résultat qu'au lieu de se réunir publiquement, elles le feraient clandestinement. D'ailleurs, est-ce que les fractions n'ont pas toujours existé ? Les communistes n'ont rien inventé ! Pour me limiter à des expériences personnelles, je rappellerai que dans la Fédération du Livre, par exemple, il y a toujours eu des fractions organisées. Et l'opposition, constituée en « Comité de Vigilance », éditait même un organe de tendance qui n'était pas bien tendre à l'égard de la direction fédérale. Cela n'a jamais mis l'unité en danger parce qu'on savait, plus qu'aujourd'hui, se supporter entre camarades n'ayant pas les mêmes conceptions.

LE PACTE SOCIALISTE-COMMUNISTE

Pendant que l'on discute à perte de vue de l'unité syndicale sans beaucoup avancer, sur le terrain politique un résultat important est acquis. Partis socialiste et communiste se sont mis d'accord pour mener en commun la lutte contre le fascisme et la guerre, contre les décrets-lois et « pour la défense des libertés démocratiques ». Aux termes du « pacte » qui a été signé, les deux partis s'engagent à s'abstenir d'attaques et de critiques réciproques. Et si, en dehors de l'action commune, chaque parti continue à développer sa propagande propre et à assurer son recrutement, il le fera « sans injures ni outrages à l'égard de l'autre parti ».

Le Parti communiste a dû faire un énorme effort sur lui-même pour pratiquer cette trêve à l'égard du Parti socialiste. Alors que depuis des années, sa presse et ses orateurs combattaient beaucoup plus âprement le Parti socialiste et ses militants, que n'importe quel parti bourgeois, ses attaques contre les socialistes ont à peu près disparu de son vocabulaire. Mais on ne comprend pas que la trêve dont bénéficie le Parti socialiste ne s'étende ni à Doriot ni aux trotzkistes qui sont cependant au premier rang de la lutte antifasciste.

Le « pacte » réalisé a déjà permis de rassembler le prolétariat parisien en des manifestations imposantes où il n'y avait pas seulement des membres des deux partis, mais beaucoup de travailleurs qu'on ne voyait plus depuis longtemps dans les manifestations ouvrières. Celle du Panthéon — la première qui se déroule dans Paris — aura certainement donné à réfléchir aux tenants du fascisme qui se croyaient déjà les maîtres de la rue dans ce quartier de la capitale.

Cependant on n'a pas l'impression que cette entente des deux partis ait produit tout l'effet bienfaisant qu'on en attendait. Il ne semble pas qu'elle ait provoqué le grand élan d'enthousiasme qui aurait donné à la classe ouvrière la conscience de sa force et une plus grande volonté de vaincre.

Pourquoi ? A cause, peut-être, du doute qui subsiste sur la sincérité des communistes, à cause aussi des réticences et même de l'hostilité de certains chefs socialistes qui semblent avoir réalisé l'unité d'action la mort dans l'âme.

La mort dans l'âme, parce que dans certaines sphères dirigeantes on est déshabitué de la lutte de classe et l'on ne connaît plus que la lutte parlementaire. On appréhende le combat, on craint l'illégalité. Et l'unité d'action avec les communistes pourrait effrayer de bons électeurs républicains. Oui, des socialistes et aussi des syndicalistes, hélas ! qui ont dans leur programme la suppression du salariat et l'abolition du régime capitaliste, sont devenus les gens les plus entichés de légalisme et les plus respectueux de l'ordre établi.

PAS DE VIOLENCE

Les socialistes sont allés jusqu'à proscrire dans le parti d'unité, tout appel « systématique » à la violence, qui traduit bien leur horreur de toute violence prolétarienne. Ils sont en cela d'accord avec le « syndicaliste » Belin qui affirme, en vertu même de l'indépendance du syndicalisme que les révolutions ne se font plus qu'avec le bulletin de vote. Après l'écrasement des prolétariats allemand et autrichien on voit ce qu'il en reste du pouvoir conquis à coups de bulletins de vote. Ce n'est certainement pas ainsi que nous vaincrons le fascisme qui, lui, ne renonce pas à la violence et sait bien que ce n'est que par elle qu'il peut triompher.

Mais n'est-il pas inquiétant de voir également les communistes condamner à leur tour la violence organisée du prolétariat et dénoncer comme des provocateurs le petit groupe de communistes oppositionnels de la *Vérité* qui préconise la création de milices ouvrières ?

Les communistes de *l'Humanité* « sont partisans de « l'armement du prolétariat seulement dans des conditions « bien déterminées, quand la majorité des travailleurs est « acquise aux solutions révolutionnaires et quand la crise « politique bourgeoise atteint une acuité extrême. »

C'est-à-dire qu'en attendant que « la majorité des travailleurs soit acquise aux solutions révolutionnaires », la minorité de fascistes pourra s'armer en toute tranquillité, saccager les organisations, assassiner nos militants, le Parti communiste ne lui répondra que par des tracts et des meetings. Il poussera même l'audace jusqu'à réclamer du gouvernement bourgeois la dissolution des ligues fascistes !

Au moment où la bourgeoisie, dans tous les pays, recourt de plus en plus à la violence et à l'illégalité, ce sont les partis révolutionnaires qui s'interdisent eux-mêmes l'emploi des moyens révolutionnaires !

F. CHARBIT.

L'unité syndicale va-t-ella se réalisar ?

C'est avec une grande satisfaction que les militants qui n'ont jamais accepté la scission ont pris connaissance de la lettre du 9 Juin de la C.G.T.U. à la C.G.T. concernant l'Unité Syndicale.

Etait-ce vrai ?

La C.G.T.U. allait-elle abandonner son point de vue scissionniste ?

Cependant, le dernier Congrès confédéral unitaire s'est prononcé pour le maintien des deux centrales syndicales. Impossibilité, disaient par ordre les orateurs, à ce congrès de réaliser l'unité syndicale avec des réformistes.

Il faut tout de même se rendre à l'évidence.

De nouvelles lettres de la C.E., de la C.G.T.U. ont été adressées à la C.A. de la C.G.T. La question est serrée de près.

Plus de calomnies, plus d'injures dans *L'Humanité* envers les militants qui ne sont pas adhérents au P.C.

Que se passe-t-il ?

Aurait-on enfin compris à Moscou que cette politique de division ouvrière renforce le fascisme ? Qu'il est temps de faire cesser ces luttes fratricides.

Il y a sûrement cela, mais il y a aussi autre chose.

Les militants avertis savent que toute la politique des partis communistes des différents pays est dictée par la politique extérieure de l'U.R.S.S. Or, c'est le secret de polichinelle que les gouvernants russes sont en pourparlers avec le gouvernement des décrets-lois Doumergue, en vue de réaliser une alliance militaire. Elle est peut-être en ce moment signée.

A la prochaine dernière, nous verrons le bureau politique du parti communiste lancer un appel aux armes, pour la défense de l'U.R.S.S. contre le fascisme allemand.

Litvinov et Barthou font bon ménage à Genève. L'U.R.S.S. va donner son adhésion à la Société des Nations et au Bureau International du Travail.

C'est bien la politique de collaboration avec les gouvernements capitalistes et l'alliance militaire avec la France qui a déterminé le nouveau tournant.

Le parti communiste tente-t-il d'opérer une grande manœuvre ?

Ce n'est pas mon avis.

Si cela était, il serait très facile à la C.G.T. de la déjouer, en fixant par exemple le Congrès national de fusion. La C.G.T.U. serait ainsi acculée à une impasse.

Or, nous assistons à une autre manœuvre.

La C.G.T. fait la sourde oreille, à la proposition de rencontrer une délégation de la C.G.T.U. afin de fixer les modalités de fusion des syndicats, la date de l'organisation du Congrès national de fusion.

Depuis Japy, la C.G.T. apparaissait désirer l'Unité Syndicale. Elle n'avait pas en cela grand mérite, la C.G.T.U. se prononçait pour le maintien de la scission.

Les rôles sont renversés. La C.G.T. laisse tomber le drapeau de l'Unité.

Je comprends que nos dirigeants confédéraux prennent certaines mesures, pour que l'unité soit durable. Mais, il est clair que l'unité syndicale n'est pas désirée par la majorité de la C.A. de la C.G.T. Il y a mieux, la grande manœuvre est tentée pour la faire échouer.

C'est le secrétaire confédéral adjoint Belin, qui est chargé de mener l'opération à bien. Dans une série d'articles parus dans le *Peuple*, il développe et grossit les difficultés de réalisation de l'Unité syndicale. Il est allé jusqu'à écrire : « *l'Unité syndicale ne pourra être sincère, elle ne pourra se maintenir dans l'indépendance, elle ne sera durable que si se réalise en même temps, et dans des conditions analogues l'unité politique.* »

Que vient faire ici la question de l'unité politique ?

Comment peut-il écrire cela et demander que la C.G.T. soit indépendante de tous les partis politiques ?

L'Unité Syndicale est donc considérée par le bureau confédéral comme un grand danger pour s'abaisser à des manœuvres de politicaillerie.

D'autre part, la C.A. de l'Union des syndicats de la Seine, demande dans *le Peuple* du 18 juillet, des éclaircissements sur les fractions syndicales, le rôle dirigeant du parti communiste.

Certes, nous devons combattre de toutes nos forces pour l'indépendance du mouvement syndical envers tous les partis politiques et les gouvernements. Nous devons nous élever contre les prétentions du parti communiste de diriger les syndicats. Nous devons aussi nous élever contre les délégations gouvernementales accomplies par des représentants de la C.G.T. à la S.D.N. ou ailleurs, comme nous devons combattre les organismes de collaboration avec les représentants de la bourgeoisie que sont le Conseil National Economique et le Bureau International du Travila. Mais ces questions ne doivent pas être posées comme des conditions à la réalisation de l'unité syndicale. C'est la résolution sur l'orientation syndicale qui sera votée au Congrès national de fusion qui règlera ces questions. Il est bien certain que les principes de la Charte d'Amiens seront votés à une énorme majorité.

Il appartient aux organisations syndicales, aux militants, qui, sincèrement, travaillent à l'Unité Syndicale ; à ceux qui, en accord avec le Comité des « 22 », ont lancé, voilà quatre ans, ce grand courant d'unité, de faire entendre la voix de la raison. De clamer bien haut que l'Unité Syndicale est possible et réalisable.

C. DELSOL.

Tout le pouvoir au syndicat

D'un excellent rapport établi par les camarades Louis Nédelec et Lucien Jayat, en vue du prochain congrès de la Fédération confédérée des services publics, nous extrayons le passage suivant qui montre que le mot d'ordre « *Tout le pouvoir au syndicat* » répond bien aux aspirations d'un grand nombre de militants de toutes corporations: «*...le moment semble venu pour le syndicalisme de poser sa candidature* à l'administration des choses, *en vue de procédér à* « l'organisation de la prospérité par la science et la technique ».

« *Cette prétention du syndicalisme à exercer le pouvoir a d'ailleurs été rappelée dans les résolutions issues des Congrès confédéraux de 1931 et 1933.*

« *Plus que jamais le sujet est d'actualité; une preuve qu'il préoccupe l'esprit de tous les syndicalistes nous a été donnée récemment par la publication d'un manifeste rédigé par un groupe de militants et intitulé:* Tout le Pouvoir au Syndicat !

« *Seul, dit ce manifeste, le Syndicat mettra fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, parce que seul il peut exercer lui-même, sur le terrain même de la production, les fonctions jusqu'ici dévolues au patron et à ses acolytes.*

« *Seul, il peut mettre fin aux crises et au chômage en permettant enfin aux travailleurs de consommer la totalité des produits que leur travail aura créés, défalcation faite de ce qui aura été reconnu nécessaire à l'extension et à l'économie de la production.*

« *Seul, il peut établir la paix, puisque seul, il est, par sa nature même, international. Quand le profit disparaît, la concurrence disparaît, aussi bien entre les nations qu'entre individus. Une société de producteurs, dans laquelle il n'est possible à personne de s'emparer du produit du travail d'autrui, organisera la production internationalement, parce qu'elle n'cura d'autres préoccupations que d'assurer la fabrication de chaque produit là où il peut être obtenu avec le moindre travail.*

« *Telle* **est notre doctrine,** *tel est notre mot d'ordre.*

« *Hors de sa réalisation, c'est le retour à d'anciennes formes d'exploitation, le replâtrage des formes actuelles ou la naissance de nouvelles classes exploiteuses, mais pas la suppression de l'exploitation.*

« *Ce sont là, à notre avis, des vérités incontestables. Le Syndicalisme a sa morale, son idéal, sa doctrine. Le contrat social qu'il propose à l'humanité est formé d'une synthèse des théories de Robert Owen, de Saint-Simon, de Marx et de Proudhon. Ce qui paraissait utopique à l'époque de ces précurseurs, parce que l'Etat politique n'était pas encore dominé par les forces économiques, est aujourd'hui réalisable en raison des progrès de la technique dans le domaine de la production et grâce à l'existence en France d'un mouvement syndical autonome et indépen-.ant.* »

Pensez aux dettes du "Cri du Peuple"

Sommes reçues du 16 mai au 31 juillet. — Lagain, 20 ; Roger Fournier, 5 ; Syndicat des Boulangers, Paris, 20 ; Beau, 6 ; Messaussier, 20 ; Altmayer, 20 ; Saget, 20 ; Noël, 10 ; Chestier, 20 ; Minorité des Coopérateurs de Puteaux, versé par Geslin, 100 ; Ménard, 10 ; Pierre Auffret, 10 ; Van Zurk, 10 ; Tignières, 30 ; Fauré, 22 ; Descout, 5 ; Alhomme, 10 ; Wipff, 10 ; Mougeot et D. Martinet, 25 ; Guriec, 20 ; G. Thomas, 30 ; Quelques militants confédérés de l'Enseignement du Finistère, versé par Cornec, 50 ; Charroin, 50 ; Pelletier, 10 ; Delsol, 20 ; Robert, 5 francs.

Adresser les fonds à F. CHARBIT, *7, place Sévérine, Le Pré-St-Gervais (Seine). C. c. Paris 1157-73.*

FAITS ET DOCUMENTS

La grève de San Francisco

Du *New Leader*, organe du parti travailliste indépendant d'Angleterre (I.L.P.), cette correspondance sur le début de la grève générale à San Francisco :

La ville est comme un champ de bataille avant l'attaque. Il y a plus de 4.000 soldats, en tenue de campagne. Ils portent le casque et sont armés de fusils-mitrailleurs. Des trains spéciaux amènent en toute hâte encore de nouvelles troupes.

Dans le quartier du port, les soldats ont élevé des barricades à travers les rues principales, et personne ne peut les franchir sans une autorisation militaire.

Des tanks armés de petits canons se tiennent aux points stratégiques. Des mitrailleuses sont postées aux coins des rues.

Le maire de la ville, Angelo Rossi, a assumé des fonctions dictatoriales. Il a déclaré l'état de siège, quoique jusqu'à présent il se soit abstenu d'instituer la loi martiale.

L'atmosphère est très tendue. S'adressant aux 500 agents spécialement enrôlés, le Gouverneur de Californie leur a dit: « Je sais que si on vous demande d'agir, vous servirez l'Etat, comme vous avez servi la nation autrefois ». Le Gouverneur envisage de demander encore davantage de troupes à Washington.

Tel est un côté du tableau.

Tout ce déploiement de force militaire est supposé fait pour la protection du public, mais naturellement, en fait, c'est de la protection pour les patrons.

Où sont les patrons ? — Personne ne le sait. Ils sont, sans doute, parmi les quelques centaines de gens riches qui ont quitté la ville. Seuls, ils ne pouvaient rien devant la magnifique solidarité des travailleurs. Mais ils ont leur gouvernement, et celui-ci les protège, eux et leurs propriétés.

LA VILLE SOUS LE CONTROLE DU COMITÉ DE GRÈVE

Regardons maintenant de l'autre côté du tableau.

Dans une pièce du siège des syndicats se tient le Comité de grève composé de 25 membres. Ces sont des leaders syndicaux expérimentés. La pièce est munie de téléphones et raccordée par des fils spéciaux qui permettent au Comité de se tenir en contact permanent avec les divers détails de la lutte, même dans les quartiers les plus éloignés de la ville.

Les trois chefs les plus connus sont Harry Bridges, Tom Plant et Emile Vandeleur. Bridges est un docker australien; Plant est né en Amérique; Vandeleur est belge ou français. C'est l'application en réduction de « Travailleurs du monde, unissez-vous ! »

Il n'y a aucune raison, sauf celle de l'intérêt des capitalistes, *pour tout ce déploiement de forces militaires contre ces hommes et ceux qui les suivent.*

Si seulement le destin de la ville était laissé aux mains du Comité de Grève, il n'y aurait plus aucune crainte à avoir.

Le Comité a organisé sa propre police pour empêcher les violences, et pour assurer les fournitures en vivres. Il a garanti la nourriture et toutes les choses de première nécessité à chacun des 1.300.000 habitants. Il fournit de l'essence aux médecins et aux pompiers — et même à la police! Il assure les fournitures des hôpitaux. Il a délivré des permis à 19 restaurants pouvant servir des repas à 3.500 personnes; il en délivrera même davantage, si c'est nécessaire, mais il conseille plutôt aux gens de rester chez eux.

Vandeleur dit que le Comité de Grève a « prévu la fourniture de tous les services vitaux à tous les habitants de San Francisco ». Il déclare avec orgueil que le Comité « utilisera toutes les ressources et la puissance humaine

de la classe ouvrière organisée » pour atteindre ce résultat. Si le maire et les militaires voulaient seulement céder la place au Comité de Grève, soldats et policiers pourraient retourner chez eux!

TROIS DICTATEURS !!

Des séides du patronat décrivent Briggs, Plant et Vandeleur comme constituant un triumvirat de dictateurs; mais ceux-ci se défendent de vouloir se substituer soit aux autorités municipales, soit au gouvernement. Ils disent que la délivrance de permis pour transporter la nourriture et les choses de première nécessité est « une affaire entre les secrétaires syndicaux et leurs membres, et non point affaire de gouvernement ».

Ils disent qu'ils ont tiré la leçon de la Grève Générale britannique (de 1926), mais le fait qu'ils disent cela indique qu'au contraire ils ne l'ont pas tiré. Ils proclament qu'ils sont engagés dans une lutte économique et n'ont point de buts révolutionnaires. Nous saurons bientôt si leur prétention à contrôler la distribution des vivres et objets de première nécessité sera considérée comme « révolutionnaire » ou non !

UNE LUTTE DE DIX SEMAINES

La solidarité des travailleurs est magnifique. Les dockers sont en grève depuis 10 semaines. Ils affirment aussi qu'ils sont engagés dans une lutte économique, mais les patrons prétendent que leurs demandes sont révolutionnaires. La question capitale est celle-ci : Qui contrôlera l'organisation du travail sur les quais? Les patrons entendent choisir les hommes qu'ils embauchent. Les dockers veulent que le travail se fasse par roulement, de manière que chacun y ait son compte. Ils désirent en finir avec le système de l'embauche au jour le jour, qui fait que, les ouvriers ont à se battre chaque jour pour le travail, quelques-uns en obtenant, d'autres restant des semaines sans en avoir.

Les patrons désirent conserver le vieux système parce qu'aussi longtemps que les ouvriers seront obligés de se disputer entre eux le travail, ils peuvent maintenir de bas salaires et tyranniser leurs ouvriers.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Pendant 10 semaines la lutte a duré. La semaine dernière l'armée a usé de gaz « vomitoires » contre les grévistes. Certains d'entre eux n'avaient pas encore repris connaissance deux jours après. Cela souleva d'indignation tous les travailleurs de la ville. Lundi, quand la grève générale fut déclarée, 150.000 hommes y répondirent.

Il n'y a pratiquement pas un ouvrier qui soit resté au travail. Toutes les affaires sont paralysées ; les boutiques fermées ; les trams et les taxis arrêtés ; les cinémas fermés — même les tenanciers de bar firent grève ! Le maire avait interdit la vente de l'alcool, mais c'était bien inutile ; les garçons de bar n'étaient pas là pour en servir.

La T.S.F. fit tout juste savoir que l'orchestre de la station était en grève. Comme consolation le chœur du studio chanta le chant national ! Plus de 500 opérateurs sans-filistes se mirent en grève, si bien que les bateaux ne purent partir. Les travailleurs des blanchisseries étaient en grève, si bien qu'on eut cette vue unique de linge qui séchait dans les jardins — car d'ordinaire jamais les Américains ne font chez eux leur lessive !

Les nouvelles arrivèrent de tout l'Amérique promettant de l'aide. La grève générale de San Francisco peut facilement devenir la grève générale dans tous les ports. Le Conseil central des syndicats de Portland (Oregon) a prévu la grève générale pour mercredi. Les ports de Scattle et de Los Angeles feront grève probablement aussi. Ce qui signifiera la grève générale tout le long de la côte Pacifique.

De bonnes nouvelles parviennent de Vancouver, à travers la frontière canadiene. Un grand meeting de dockers a décidé de ne décharger aucun des navires chargés par des jaunes dans un port des Etats-Unis. Un patron voulut ignorer cette décision. Les dockers détruisirent les barrières qui avaient été installées sur le quai et descendirent les jaunes du navire. En hâte, le navire repartit, sans être déchargé.

VERS UN NOUVEAU 1926 ?

La grève peut s'étendre facilement à la côte Atlantique. Les marins de New-York menacent déjà de faire grève si les patrons n'acceptent pas de négocier sur les salaires et le nombre d'heures de travail. A Boston, les dockers envisagent une grève de sympathie. A Houston, sur le golfe du Mexique, il y a déjà une grève, durant laquelle s'est produite une sérieuse bataille entre grévistes et jaunes, qui occasionna trois morts.

L'agitation ouvrière déborde déjà sur d'autres industries. Les travailleurs du textile dans l'Alabama ont débrayé ; ils demandent la semaine de 30 heures et une augmentation de salaires. A Minneapolis, 6.000 chauffeurs ont plaqué. Il y a des menaces d'arrêts de travail à Saint-Louis et à Baltimore.

Au moment où j'écris, la nouvelle me parvient de l'arrestation d'un grand nombre de grévistes qui assuraient les piquets de grève, et d'orateurs. Si cela continue, il y aura du grabuge.

Nulle part les travailleurs ne combattent avec plus de courage que les ouvriers américains. Quel malheur qu'ils ne sachent pas ce pour quoi réellement ils combattent. « Si la grève est décidée, ce sera une grève et non une révolution », déclare le Président de l'Union des Syndicats de Portland. Quel drame si cette splendide solidarité est rompue — comme ce fut le cas en 1926 en Grande-Bretagne — parce que les chefs ne sont pas prêts à porter la lutte jusqu'à sa vraie conclusion.

L'esclavage au Maroc

Le *Cri Marocain* du 21 juillet publie l'article suivant :

L'esclavage subsiste-t-il au Maroc? Si l'on se tourne vers nos administrateurs, naturellement imprégnés de l'optimisme officiel, l'on nous dira que l'esclavage est éteint.

Mais derrière ces formules officielles, nous n'ignorons pas qu'il subsiste une réalité toute différente. Nous n'ignorons pas qu'en certaines circonstances les autorités françaises ont rendu à des notables indigènes des esclaves en fuite, qui avaient quitté leur maison avec la volonté formelle de se faire libérer, et que les autorités ont, à l'occasion, prêté main-forte à ce que les chefs indigènes gardent leurs esclaves et les contraignent à rester chez eux.

Dans quelle mesure ces pratiques existent-elles encore ?

Nous avons signalé la semaine dernière que le Glaoui a donné au Sultan une troupe de treize musiciennes noires, provenant du palais de Si Hammou, mais que le Sultan n'en avait gardé que six, renvoyant les sept autres. Commençons par poser cette question : quel était le statut de cette troupe de musiciennes noires ?

Etaient-elle composée de girls libres de leurs personnes et de leurs salaires? Non, évidemment, c'étaient des esclaves.

Nous serions bien heureux qu'on nous donne un démenti.

Continuons, sans attendre un démenti qui ne viendra probablement jamais, en supposant acquis que ces treize musiciennes étaient des esclaves nées chez Si Hammou, ou achetées par lui.

Si Hammou décédé, le Glaoui en a disposé.

Nous ne pouvons pas penser que le statut de cette troupe ait été modifié par le changement de maîtres.

Puis le Glaoui en a fait un royal cadeau au Sultan.

On fait cadeau de quelque chose dont on est propriétaire, n'est-ce pas ?

Le Sultan n'a accepté que la moitié de la troupe, soit six musiciennes. Et, que cette fois, nous n'avons aucune difficulté à admettre que les six élues aient immédiatement changé de statut et qu'elles soient devenues un peu plus libres peut-être, même une sorte de fonctionnaires du palais.

Mais les sept autres. Elles sont revenues chez le Glaoui.

Qu'y deviennent-elles ?

Nous serions surpris d'entendre qu'elles ont cessé d'être esclaves pour se trouver désormais libres de leurs personnes et de leurs salaires.

ENTRE NOUS

Pour regagner le terrain perdu

Nous allions perdre la bonne habitude de nous entretenir des affaires administratives de la R. P.

Heureusement, les vacances sont venues qui nous permettent de souffler.

Nos comptes du premier semestre 1934 ont été arrêtés et soumis à une récente réunion du « noyau ». Comme nos livres sont tenus de façon que nous puissions, de mois en mois, savoir où nous en sommes, c'est en ayant sous les yeux notre situation au 31 juillet, que nous tracons ces lignes.

Notre situation au 31 juillet ? Nous ne cacherons pas que nous en sommes peu satisfaits.

200 abonnés en moins

A fin décembre 1933, notre passif s'élevait à 16.300 francs en chiffre rond. Au 31 juillet 1934, il est encore de 15.200 francs. Amélioration trop légère.

A fin décembre 1933, nous avions 1.411 abonnés. Au 31 juillet 1934, nous n'en avons plus que 1.226. A peu de chose près, 200 abonnés en moins. Sur cette perte énorme, il faut que nous nous expliquions avec nos amis.

Nuus espérions mieux, tant pour la situation financière que pour le nombre d'abonnés.

Pourquoi ce recul ?

Comment avons-nous fait pour perdre ces 200 abonnés?

Il faut d'abord et surtout retenir le caractère tout à fait précaire des abonnements recueillis par le système des « possibles » tel qu'il a fonctionné jusqu'à la fin de 1933.

Après le service de deux numéros et l'envoi de notre circulaire de sollicitation, nous faisions présenter a l'abonne possible une quittance de 10 francs pour 3 mois.

Lorsque la quittance était payée, nous enregistrions un abonné.

De la sorte, utilisant les adresses du Cri, nous avons recueilli la plus grosse part de nos abonnés nouveaux de 1933.

Ces abonnés nouveaux, nous ne les avons pas gardés.

Sur 350 désabonnements et suppressions depuis le 1er janvier de cette année, à peu près 220 concernent ces abonnés de l'année dernière.

Pour les deux tiers, les abonnés perdus sont donc des abonnés récents.

Certes, nous avons tenu la main à ce que tout abonnement non renouvelé soit biffé. Sur les 350, il y a plus de suppressions que de désabonnements.

Par ailleurs, et ainsi que nous l'avions annoncé, nous avons supprimé toute présentation de quittance à l'abonné possible. Finie, la « carte forcée »! Le « possible » reste entièrement libre de s'abonner ou de ne pas s'abonner.

Mais il en résulte des rentrées d'abonnements nouveaux beaucoup moins abondantes que par le passé. Du 1er janvier au 31 juillet 1934, nous n'avons reçu que 160 abonnements nouveaux. Guère plus d'une vingtaine par mois. Voilà.

Faites-nous part de vos critiques

Sans doute, la crise économique frappe-t-elle toujours durement les publications révolutionnaires qui ne sont subventionnées par personne.

Nous craignons cependant de n'avoir pas fait tout ce qui pouvait être fait, du côté propagande comme du côté rédaction, pour garder nos abonnés.

Dès la quinzaine prochaine, nous nous occuperons en détail de ce qui est notre rayon : la propagande.

Toutefois, à propos de la rédaction, nos amis savent que leurs suggestions et leurs remarques — voire leurs critiques — sont toujours les bienvenues.

La R. P. ne cesse pas d'être une œuvre collective, quand vous avez quelque chose à dire, agréable ou désagréable, à propos du contenu de la revue, ne le gardez pas sur le cœur.

Ecrivez-nous !

Mais surtout !...

Si vous pouvez, aujourd'hui, là, à côté de vous, récolter un abonnement, ne remettez pas à demain, ne laissez pas échapper l'occasion. Récoltez-le tout de suite !

Nous avons toujours de nombreux amis, mais ils nous oublient. Ils ne pensent à nous que de loin en loin.

Vont-ils nous aider à regagner le terrain perdu ?

Prise de contact

A la suite du Congrès du S.N., les instituteurs des A.-M., abonnés à la R.P., offraient à leurs camarades des autres départements un apéritif amical. 120 camarades s'étaient inscrits pour répondre à cette invitation. L'heure tardive à laquelle se termina la séance du Congrès amena quelques camarades à s'excuser et nous empêcha de procéder à l'échange de vues que nous souhaitions sur la rédaction et l'administration de la R.P.

Du moins, en quelques mots, Giauffret put-il mettre les camarades assemblés au courant de la vie de la revue et les engager à y collaborer, à la renseigner, à lui apporter leurs suggestions et leurs critiques et à la diffuser.

Des abonnements ont été recueillis, des Fleuve de Sang vendus ; mais nous avons l'impression qu'avec un peu plus de préparation nous aurions obtenu des résultats bien supérieurs.

Les abonnements nouveaux

Reçu du 20 mars au 31 juillet:

Paris, 12; Seine, 10; Seine-et-Oise, 4; Ain, 2; Aisne, 1; Algérie, 6; Allier, 1; Alpes-Mmes, 1.; Corrèze, 1; Côtes-du-Nord, 1; Deux-Sèvres, 1; Eure, 1; Finistère, 2; Gard, 1; Hérault, 1; Isère, 1; Landes, 2; Loire, 4; Haute-Loire, 1; Maine-et-Loire, 2; Marne, 1; Maroc, 1; Mayenne, 1; Nièvre, 1; Nord, 3; Orne, 2; Rhône, 7; Haute-Savoie, 2; Seine-Inférieure, 3; Vosges, 1; Sarre, 1; Belgique, 3; U.R.S.S., 1.— Total: 82.

Notre souscription

Reçu du 20 mars au 31 juillet :

Martial (Haute-Vienne), 6; Ménard (Paris), 10; Favreau (Constantine), 10; Roméas (Loire), 10; Leburg (Haute-Vienne), 5; Lemoine, 2; Lagain (Côtes-du-Nord), 5; Mlle Poulier (Rhône), 10; Chemin (Isère), 5; Durand (Seine), 50; Kéraudy (Seine), 10; Bouveyron (Seine), 10; G. Pelletier (Paris), 10; Jean Moiny (Paris), 10; Louis Mersch (Seine), 10; L. Emery (Rhône), 5; Lagrange (Seine-et-Oise), 5; Duguet (Basses-Pyrénées), 10; Béchet (Ain), 15 ; Gruat (Hérault), 10 ; Charbonnier (Haute-Loire), 10; Perraudin (Seine), 5; Thiers, 40; A. Pelletier (Paris), 10; Lucile Pelletier (Paris), 10; Ronays (Loire), 5; Dr Mignon, 10; Millet (Loir-et-Cher), 5; Loiseau (Rhône), 13; Castey, 10.— Total: 326 francs.

Versements des abonnés de soutien

Reçu de fin mars à fin juillet :

Roger Hagnauer (Seine), 50; Raguier (Seine-et-Oise), 100; Mme et M. Weil (Paris), 50; Hélène Brion (Seine), 100; G. D. (Loire), 100; Bourrillon (Loire), 50; Mallet (Loire), 200; Peynaud (Var), 100; Lebeau (Paris), 70; Baldacci (Loire), 100; Giauffret (Alpes-Maritimes), 50; Henriette Roland-Holst (Hollande), 100; Djoukitch (Var), 100; Choisy (Seine), 100; Thévenon (Loire), 50; Berthélemy (Indre-et-Loire), 50; Flouret (Paris), 150; Bory (Hte-Garonne), 50; Daudin (Gironde), 50; Poulet (Seine-et-Oise), 50; Lucie Colliard (Seine), 50; Simone Weil (Loire), 80; Leblanc (Aisne), 60; Marot (Seine), 100; Langeais (Paris), 300; Maupioux (Seine), 50; Lucien Marzet (Seine), 50; V.D. (Paris), 100. — Total : 2.460 francs.

Merci à tous !

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE ÆGITNA, 27, RUE DE CHATEAUDUN, 27 CANNES. — TÉLÉPHONE : 35-59. —

Chèque postal
PARIS
N° 43-08

SOCIETE ANONYME A CAPITAL VARIABLE

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, R. DE SAMBRE-&-MEUSE, PARIS (10e)

Téléphone
Combat 08-02
R. C. 235.494 B

VIENT DE PARAITRE

le Livre IV du Tome III de

Un livre Noir

Diplomatie d'avant-guerre et de guerre,
d'après les documents des archives ruses (1910-1917)

Prix : 20 francs

Avec ce volume se termine la publication d'UN LIVRE NOIR, ce document unique sur les origines et la conduite de la guerre de 1914, que la possession des archives de la Russie czariste a permis d'établir.

Cinq volumes ont précédemment paru :

Tome I.	(1910-1912)	(ne se vend plus séparément)	
Tome II.	(1912-1914)	prix :	40 frs.
Tome III. Livre I	(1914-1915)	»	12 frs.
Livre II	(1915-1916)	»	15 frs.
Livre III	(1916)	»	18 frs.

L'ouvrage complet, les 6 volumes : 150 francs.

COLLECTION DE LA **RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE**

Pour 10 francs

il vous sera expédié franco les deux ouvrages
édités par la *Révolution Prolétarienne*

1° la brochure qui vient de paraître :

DEUX ANS D'INDOCHINE

Un fleuve de sang

Livre Brun
de la colonisation
française

2° un ouvrage illustré de 45 cartes :

PRECIS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

par J. F. HORRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA

Explication marxiste
des civilisations passées
et du monde moderne

Le tout contre un mandat envoyé à notre compte de chèques-postaux :
Révolution Prolétarienne, 54, rue du Château d'Eau, PARIS. Compte N° 734-99. Paris.

LE PAYS DE VIVARAIS

par Elie REYNIER

Professeur à l'Ecole Normale de Privas
Diplôme d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Géographie
Lauréat de la Société de Géographie et de la Société de Géographie Commerciale de Paris

Un vol. in-8° de 272 pages, illustré d'un ALBUM hors-texte de XXVIII planches (62 photos), de 2 bois gravés de Cl. Madier, de 53 coupes, graphiques, cartes, schémas, de 3 cartes h.-t. (carte générale au 1/250.000, carte géologique au 1/500.000, carte du Coiron).

Une première édition avait paru en 1914 (74 p.), tirage à part extr. de l'*Histoire du Vivarais*, t. I, par M. Jean RÉGNÉ, archiviste départemental de l'Ardèche.

Une 2e édition, en 1923 (172 p., sur papier couché; 41 photos dans le texte, 21 cartes, coupes, graphiques).

L'ouvrage actuel est *entièrement renouvelé*, et plus que doublé. L'auteur a largement mis à profit les études publiées depuis 12 ans par MM. BLANCHARD, BAULIG, FAUCHER, PARDÉ, ARBOS, BÉNÉVENT, THOMAS, BACCONNIER, sur le Sud-Est, le Massif Central, le Rhône, les Alpes, Annonay, le Coiron. Ainsi relief, climat, cours d'eau, ont été particulièrement développés. Les autres chapitres sont remaniés, mis au point, et accrus.

Les croquis, cartes, coupes, sont presque tous inédits. L'*Album* de photos met sous les yeux tous les aspects typiques du Vivarais. La carte hors-texte du Coiron est celle de L. BACCONNIER. Le croquis géologique a été refait. La carte au 1/250.000 est nouvelle, et comble une lacune souvent regrettée.

L'auteur s'est efforcé de ne rien omettre pour faire de ce livre un tableau exact, méthodique et vivant du pittoresque et si varié pays d'Ardèche.

Prix de souscription : 25 francs (franco 26 fr. 50). *Le prix de vente sera porté à* 30 francs (franco 31 fr. 50).